



# Cures du Canton de Vaud

## Enquête de sens





Énoncé théorique de Master  
EPFL - Architecture  
Semestre d'automne  
2021-2022

Mathilde Linder

Sous la direction  
d'Alexandre Blanc, professeur responsable  
de l'énoncé et directeur pédagogique et  
Nicole Nay, maître EPFL





# **Cures du canton de Vaud**

## Enquête de sens

Mathilde Linder



2022, Mathilde Linder

Ce document est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution (CC BY <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>). Les contenus provenant de sources externes ne sont pas soumis à la licence CC BY et leur utilisation nécessite l'autorisation de leurs auteurs

## **Table des matières**

Avant-propos	9
Introduction	13
<b>Cures vaudoises</b>	15
Aux origines	17
Constructions, reconstructions	18
Et maintenant ?	27
<b>Suivez ce chemin</b>	31
<b>Les 12 apôtres</b>	35
Cures et territoire	38
Le temple et sa cure	39
La cure et l'agglomération	40
Espaces de transition	42
Façades	43
<b>Franchir le seuil</b>	47
La cure, ses habitants et les autres	49
Et si l'on entrait ?	51
Les 12 apôtres, cas de figures	56
Espaces privés, espaces publics	61
<b>Conclusion</b>	65
<b>Bibliographie</b>	71
<b>Entretiens</b>	79
<b>Annexe</b>	89





*« La cure dresse vers le ciel son haut toit brun, pareil à un capuchon gigantesque [...] La route de la montagne passe devant la haute façade aux fenêtres étroites et aux contrevents verts et blancs, un marronnier [...] couvre de son ombre le petit chemin au fin gravier.*

*Suivez ce chemin... »*

Jean des Sapins

Le Conteur Vaudois

Le 29 novembre 1919



## Avant-propos

Une cure, c'est quoi ? Poser cette question anodine en apparence dans son entourage, c'est la garantie d'obtenir une multitude de réponses. Les plus âgés répondront « *le domicile du pasteur* », « *l'endroit où j'ai fait mon catéchisme, où j'allais manger des soupes* » « *le jardin de la maison où je volais des pommes* » et les plus jeunes évoqueront au mieux « *la maison aux volets verts et blancs au milieu du village* » ou « *la belle demeure mystérieusement fermée à côté du temple* ».

Pour les architectes, les historiens et les amateurs de vieilles pierres, les cures vaudoises représentent un patrimoine d'une valeur considérable. Elles forment un ensemble « *exceptionnel en Suisse, en Europe même* »<sup>1</sup>, un corpus de bâtiments dédié, dès le XV<sup>e</sup> siècle à un usage précisément défini par les autorités, d'abord bernoises puis vaudoises. Elles représentent par le biais de leur architecture cossue et toute en mesure, une certaine idée protestante du bâti et de la manière dont l'état et l'église occupent l'espace public et marquent le territoire.

Leurs principaux usagers, les ministres du culte de l'Église évangélique réformée vaudoise, les considèrent autant comme leur domicile que leur lieu de travail. Ils y vivent en famille tout en y accueillant leurs paroissiens-ennes pour partager d'importants moments d'échanges.

---

<sup>1</sup> BLANC Marcel, *Cures de Villeneuve, Noville, Palézieux*, Lausanne, Publication du Service des Bâtiments, 1993, disponible à l'adresse URL : [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dinf/sipal/fichiers\\_pdf/04\\_4\\_Cures\\_du\\_canton\\_de\\_Vaud\\_Cure\\_de\\_Villeneuve\\_Cure\\_de\\_Palézieux\\_Cure\\_de\\_Noville.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dinf/sipal/fichiers_pdf/04_4_Cures_du_canton_de_Vaud_Cure_de_Villeneuve_Cure_de_Palézieux_Cure_de_Noville.pdf), consulté en ligne le 23.10.2021.

Enfin, les cures sont perçues comme un constituant de l'identité vaudoise par leur propriétaire, en l'occurrence le Canton de Vaud, qui se préoccupe également d'un légitime souci de rentabilité pour un ensemble de près de 130 bâtiments disséminés sur l'ensemble du territoire cantonal.

Cette diversité de points de vues montre qu'il n'est pas aisé de s'accorder sur une définition simple de la cure en pays de Vaud. On en retient surtout l'image de bâtiments vivants, qui jouent un rôle de vitrine religieuse et remplissent un rôle social fort. Des édifices qui marquent non seulement le paysage mais également l'esprit et l'imaginaire des gens qui les côtoient. Un corpus remarquable, dont il est légitime de questionner l'avenir et la pérennité dans un monde qui bouge rapidement et où la pratique religieuse tend à se réduire à peau de chagrin. Le sacré, les rituels constituent l'âme des temples et des églises. L'âme des cures est-elle définissable ? Envisager la cure de demain, c'est tout d'abord s'attacher à essayer d'en définir non seulement les caractéristiques et les valeurs architecturales et patrimoniales mais surtout à capturer l'essence même de ce qui leur confère leur statut si particulier. Comprendre ces fondements sera au cœur de ce travail d'analyse.





## **Introduction**

L'invitation qui figure en préambule à ce travail est une invitation au voyage, à la découverte. Un voyage qui se propose par l'intermédiaire d'une collection de quatre carnets et de ce texte accompagnant de ramener le lecteur à la source de ce qui constitue l'essence même et la finalité des cures vaudoises. Il offre une tribulation qui s'attache à définir les attributs caractéristiques de ce corpus architectural et peut-être à y entrevoir l'image de la cure idéale.

Il débute dans le premier carnet par une collection de 131 photographies présentant l'ensemble des cures vaudoises. Ces images sont accompagnées d'une brève contextualisation chronologique qui permet d'inscrire l'histoire des cures dans la mémoire collective et dresse un bref état des lieux de la situation actuelle. Le deuxième carnet invite, quant à lui, le lecteur à suivre les chemins qui mènent aux cures, à s'en approcher en flânant. Il évoque les accès, les jardins, les cours et les éléments matériels caractéristiques de ces bâtiments.

À travers un choix subjectif de 12 cures, référence évidente aux apôtres et à la religiosité qui enveloppe l'idée même de ces édifices, le lecteur découvre dans le troisième carnet la place qu'occupe ces bâtiments dans l'espace public des cités et villages vaudois. Plans, graphiques, photographies et illustrations complètent le texte. L'ensemble permet d'appréhender et de percevoir l'image que l'autorité religieuse renvoie aux paroissiens, la façon dont elle s'expose, dont elle investit la vie publique et souhaite être perçue par la population.



Mais l'essence même d'une cure ne se résume évidemment pas qu'à une démonstration d'autorité ou de foi. La cure représente également un lieu de vies au pluriel, un espace destiné à loger le pasteur, son épouse, ses enfants et les domestiques attachés au service de la famille. Cette fonction primaire se retrouve dans la typologie, l'organisation de l'espace qui définit l'espace privé du ministre. Celui-ci reçoit, administre, conseille, écoute et étudie dans sa cure qui est aussi indispensable à son travail que son temple. L'usage du bâti définit ainsi un espace public ouvert et partagé entre deux mondes. L'organisation spatiale qui en découle doit permettre une cohabitation harmonieuse et des frontières parfois floues se dessinent dans les espaces disponibles. Cette notion de partage au cœur de la foi chrétienne investit les cures et est traitée dans le dernier carnet.

Cette mixité d'usages au sein d'un même bâtiment, et qui constitue le noyau central de la fonction de la cure, anime encore actuellement les murs habités par les pasteurs-es. Toutefois, les perceptions changent, les usages, les manières d'investir ces lieux symboliques évoluent avec la société. Les besoins des locataires et des propriétaires s'expriment et interrogent l'usage des cures au XXI<sup>e</sup> siècle. Dans une série d'entrevues, les divers acteurs impliqués dans la vie, la gestion et la protection de ces bâtiments livrent leur ressenti et visions d'avenir. On y perçoit que la pérennité de ce patrimoine ne passera pas uniquement par des opérations ponctuelles de rénovations mais qu'il conviendrait de définir une stratégie globale, porteuse de sens, à même de conserver l'âme de ces bâtiments.



# Cures du canton de Vaud



## Aux origines des cures vaudoises

C'est en mai 1536 que les troupes bernoises envahissent le Pays de Vaud, alors savoyard, et y introduisent la Réforme<sup>2</sup>. À la suite de la Dispute de Lausanne, qui voit la victoire des protestants, la nouvelle religion est officiellement adoptée en octobre de la même année<sup>3</sup>. Dès lors, l'administration des biens de l'Église est confiée à l'État qui va conduire « *une politique de confiscation et de sécularisation* »<sup>4</sup>. Les églises débarrassées de leurs icônes sont transformées en temples, les chapelles, prieurés, couvents recyclés en écoles, hospices pour les pauvres ou encore hôpitaux. Les édifices autrefois religieux sont mis au service de la communauté et d'« *une réorganisation sociale, une nouvelle manière [protestante] de voir [...] les relations entre les personnes et les institutions* »<sup>5</sup>.

Les presbytères ou cures, au nombre approximatif de 160 au moment de l'annexion bernoise, n'échappent pas à cette politique de réaffectation. Elles sont inventoriées par les autorités qui redécoupent également le paysage paroissial et déterminent les besoins matériels nécessaires aux ministres du culte<sup>6</sup>. Les cures surnuméraires, trop vétustes ou mal adaptées aux besoins des pasteurs sont simplement vendues à des particuliers. Dans les nouveaux centres paroissiaux, on réutilise les bâtiments et domaines attribués auparavant aux

---

<sup>2</sup> BAUER Olivier, *500 ans de Suisse romande protestante*, Neuchâtel, Éditions Livreo-Alphil, 2020, p. 38.

<sup>3</sup> BACKUS Irena, « Disputes de religion », in: *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 23.01.2006, disponible à l'adresse URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/017172/2006-01-23/>, consulté en ligne le 06.12.2021.

<sup>4</sup> PFLUG Sarah, « Réforme et transformation du paysage urbain dans le pays de Vaud », *Chrétiens et sociétés*, 22, 2015, p. 12.

<sup>5</sup> PFLUG, 2015, p. 10.

<sup>6</sup> FONTANNAZ Monique, *Les cures vaudoises*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 1987, p. 9.

curés ou aux moines. Les cures et les biens-fonds associés doivent ainsi pouvoir loger dignement les ministres et leur permettre d'entretenir leur famille en complément de la pension accordée par Leurs Excellences (LL. EE.). La notion d'accueil des paroissiens n'est pas évoquée. Ces premières cures d'origine médiévale sont contiguës ou à proximité immédiate des églises et parfois des cimetières. Malgré les nombreuses modifications subies, un certain nombre d'entre elles se trouvent toujours à leur emplacement originel.

*Cures médiévales et prieurés utilisés comme cures réformées*  
(Adapté de Fontannaz, 1987)

Gimel, Lussy, Montagny, Montet-Cudrefin, Saint-Saphorin (Lavaux), Arzier-Le Muids, Noville, Nyon, Baulmes, L'Abbaye, Aigle, Montpreveyres, Vuillerens, Grandson, Romainmôtier, Bursins, Lutry, Lausanne

## **Constructions, reconstructions**

### *1541-1646*

Cependant, devant les besoins, LL. EE. décident rapidement de bâtir des bâtiments neufs et de reconstruire les édifices trop vétustes ou mal situés. La première cure édifiée par les autorités bernoises en pays de Vaud est celle de Rances, en 1541 déjà. Elle sera suivie, sur une période d'environ 100 ans, d'une cinquantaine de nouvelles constructions ou reconstructions.

Cette période reste cependant difficile à caractériser d'un point de vue architectural. D'une part les bâtiments datant de cette époque ont subi de profonds remaniements par rapport à leur aspect d'origine et d'autre part aucun plan (s'ils existaient) ne nous est réellement parvenu. Les décomptes de certains chantiers permettent tout au plus d'identifier quelques maîtres

artisans bernois officiels, des maçons lombards et des artisans locaux, mais sans qu'il soit possible de dégager un processus de construction concerté, une volonté d'édifier les cures selon une recette préétablie.

Ces cures se caractérisent par une taille certainement imposante par rapport aux maisons villageoises de l'époque (p. ex. Rances, Corsier, Etoy). On leur adjoint souvent un rural, bien séparé de la partie logement. La disposition de la cuisine permet de chauffer les pièces attenantes. Vers la fin de cette période, le plan carré et la toiture à demi-croupe semblent s'imposer pour la partie habitation<sup>7</sup>.

*Premières constructions (1541-1646)*  
(Adapté de Fontannaz, 1987)

Rances (1541), Champagne (1561), Faoug (1575)  
Montpreveyres (1576), Granges-Marnand (1591), Corsier  
(1592), Pully (1594), Dommartin (1602), Savigny (1601-1613),  
Saint-Légier (1612?), Etoy (1620)

### *Seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*

C'est une période charnière pour l'histoire des cures vaudoises. La documentation disponible est plus riche, on dispose de plus de devis, de plans permettant d'esquisser une certaine politique de gestion des cures par L.L. E.E. Celles-ci se soucient notamment de s'assurer du bon entretien de ces bâtiments souvent mal tenus par les pasteurs. On systématise les visites annuelles d'architectes (Abraham Dünz, Samuel Jenner) pour juger l'état des cures et Berne impose également la présence d'un architecte officiel lors de tous travaux importants confiés surtout à des artisans régionaux bien

---

<sup>7</sup> FONTANNAZ, 1987, p. 37.

établis. Un plan nouveau se développe, avec l'aménagement de quatre pièces par étage séparées par un corridor traversant tout le bâtiment.

*Seconde moitié du XVII<sup>e</sup> (1646-1700)*  
(Adapté de Fontannaz, 1987)

Aigle (1646), Noville (1646), Assens (1676), Poliez-le-Grand (1699), Gressy (1688-89), Assens, cure catholique (1688), Lonay (1668 ?)

*Achats, reconstructions*

Morrens (1678), Goumoens-la-Ville (1669), Bex (1680), Bière (1680), Cuarnens (1687), Constantine (1688)

*XVIII<sup>e</sup> siècle*

Le XVIII<sup>e</sup> siècle est le plus prolifique en matière de constructions. Avec le nouveau siècle naissant, l'usage des plans et de devis se systématise et il est plus aisé de regrouper les cures selon certains types particuliers. Trois types d'architectes sont impliqués dans les constructions de cette époque : « *les architectes officiels bernois, les inspecteurs des bâtiments sur le plan local [ou] architectes de LL.EE, les architectes ou grands entrepreneurs indépendants* »<sup>8</sup>.

Le type dit de *Sainte-Croix* se développe dans le premier quart du siècle. Il se caractérise par un nouveau modèle de plan (A. Dünz) avec des constructions sur deux étages composés de deux chambres chauffées contiguës sur un côté, avec au rez-de-chaussée la cuisine à l'arrière et une pièce non-chauffée à l'étage. Le vestibule d'entrée et l'escalier menant à l'étage prennent une place importante. Certaines

---

<sup>8</sup> FONTANNAZ, 1987, p. 85.

cures construites à la même période s'éloignent de ce « premier » modèle et sont regroupées ici dans la catégorie divers.

*Premier quart du XVIII<sup>e</sup> (1700-1725)*  
(Adapté de Fontannaz, 1987)

*Type Sainte-Croix*  
Sainte-Croix (1703), Vuarrens (1705), Provence (1706), Palézieux (1707), Bercher (1711), Leysin, (1703), Gryon (1706)

*Divers*  
Agiez (1705), Le Chenit (1705), Morges (1706), Vuillerens (1706), Villarzel (1712), Donneloye (1712), Saint-Livres (1717)

*Achats, reconstructions*  
La Sarraz (1707), L'Etivaz (1707), Denezy (1717)

Sous l'influence de Gaspard Martin, inspecteur des bâtiments, le type de *Bottens* se popularise dans une première vague de constructions dans le deuxième quart du XVIII<sup>e</sup>. L'habitation et le rural sont regroupés sous le même toit. La partie habitable présente deux étages et une façade principale à cinq fenêtres. On y aménage quatre pièces à chaque niveau, séparées par un corridor central perpendiculaire à la façade et flanqué d'une véritable cage d'escalier.

Quelques cures se distinguent de ce modèle et sont regroupées sous le type de *Chexbres*. Le modèle de ces cures est dû à l'architecte Guillaume Delagrance qui ne divise pas la partie habitable en deux parties égales. En plaçant le corridor parallèlement au faîte, il favorise l'aménagement des pièces d'habitation sur la façade principale, tandis que les locaux de service, plus petits, prennent place sur l'arrière du bâtiment.



L'entrée se déplace également de la façade principale vers le côté du bâtiment.

*Deuxième quart du XVIII<sup>e</sup> (1726-1740)*

(Adapté de Fontannaz, 1987)

*Type Bottens*

Bottens, cure catholique (1726), Echallens (1726), Apples (1728), Grandson (1728), Bursins (1729) Ollon (1729-31), Pampigny (1732), Chêne-Paquier (1735), Daillens (1736), Echallens, cure catholique (1737)

*Type Chexbres*

Chexbres (1730), Saint-Cergue (1733), Concise (1738)

*Divers, achats, reconstructions*

Grancy (1738), Moudon (1726), Ecublens (1740), Gland (1744)

De 1742 à 1749, une seconde vague de construction est engagée. Elle présente une plus grande diversité due au départ de G. Martin de son poste. L'État fait alors appel à divers architectes dont notamment le neuchâtelois Daniel-Henri Vaucher actif dans le nord du canton et aux frères Delagrange dans la région lausannoise. Le modèle de *Bottens* cède ainsi la place au modèle de *Chexbres* qui semble s'imposer sans toutefois qu'il ne soit possible de dégager un plan type. Ces cures s'inspirent donc des modèles précédents sans en être toujours des représentants caractéristiques.

*Deuxième quart du XVIII<sup>e</sup> (1740-1750)*  
(Adapté de Fontannaz, 1987)

« *Inspiration* » *Bottens*  
Grandcour (1742), Château-d'Œx (1745)

« *Inspiration* » *Chexbres*  
Crissier (1744), Corcelles-près-Payerne (1744), Sainte-Croix (1744), Vaulion (1745), Pomy (1745), Yvonand (1746), Romainmôtier (1746-48)

Dès le milieu du siècle, la collaboration efficace entre les architectes bernois (notamment Emanuel Zehender) et locaux (G. Delagrangé, Abraham Burnand) engendre des travaux de reconstruction totale de nombreuses cures. L'influence de modèles alémaniques se fait alors sentir notamment dans les cures du type de *L'Isle*. Si on retrouve dans ces cures les pièces habitables sur la façade principale un peu comme dans le type de *Chexbres*, la cave située à l'arrière disparaît au profit d'un vestibule spacieux et d'un escalier menant aux étages.

Quelques cures de cette époque divergent de ce nouveau modèle dominant, notamment les deux premières cures d'A. Burnand qui se rattachent à des modèles alémaniques, le type de *Dompierre* proche de celui de *Chexbres*. Les dernières années du siècle, voient le rythme de construction se ralentir quelque peu. Quelques nouvelles cures qui ne se rattachent nettement à aucun des types précédents sont édifiées<sup>9</sup>.

---

<sup>9</sup> FONTANNAZ, 1987, p. 208.

### *Troisième quart du XVIII<sup>e</sup> (1750-1775)*

(Adapté de Fontannaz, 1987)

#### *Type de l'Isle*

L'Isle (1752), Vallorbe (1753), Saint-Cierges (1754), Mézières (1755), Avenches (1757), Lussy (1757-59), Rougemont (1758), Montagny (1766-68), Cossonay (1756), Champvent (1762)

#### *Type de Dompierre*

Dompierre (1752), Cotterd (1752)

#### *Divers, achats et reconstructions*

Begnins (1756), Combremont-le-Grand (1765), Thierrens (1769), Cully (1771)

### *Dernier quart du XVIII<sup>e</sup> (1775-1800)*

#### *Plan concentrique*

Rossinière (1770), Peney-le-Jorat (1795)

#### *Corridor longitudinal*

Gingins (1773), Vers-l'Église, (1784) Commugny (1789)

#### *Corridor transversal*

Oulens-sous-Echallens (1776), Vufflens-la-Ville (1786)

#### *Achats de bâtiments divers*

Aubonne I (1786)

### *XIX<sup>e</sup> siècle*

Libérées de la tutelle bernoise, les nouvelles autorités vaudoises entament la construction d'une dizaine de nouvelles cures entre 1800 et 1850. Cette période est particulièrement intéressante car on y distingue pour la première fois la volonté d'imposer des plans-types, des modèles qui doivent répondre à des critères précis. Au niveau des architectes en charge, on

citera notamment les noms d'Henri Exchaquet et Henri Perregaux qui ont marqué les constructions de cette période.

La première cure entièrement bâtie sous l'égide du nouveau gouvernement est celle de *Burtigny* qui a défini le type du même nom. Henri Exchaquet dresse une liste de 19 principes qui doivent, selon-lui, régir la construction de tels édifices<sup>10</sup>. Il y est notamment spécifié « *Le rez-de-chaussée composé de quatre pièces dégagées par un corridor ; la cuisine sera commode et bien éclairée [...] une des chambres pouvant servir pour les catéchumènes devrait avoir un plancher en chêne* ». Cette mention d'accueil des catéchumènes, de fonction publique est une des premières figurant dans un plan type de cures à notre connaissance.

Deux bâtiments de type intermédiaire réalisés sur des plans ou sous la supervision d'Adrien Pinchard suivront avant que le type du *Mont* de H. Perregaux ne détermine les cures suivantes : « *un bon logement pour un pasteur de campagne [bâti avec soin] mais sans aucun luxe* »<sup>11</sup>. On y compte tout de même sept pièces habitables sans la salle réservée aux catéchumènes et la chambre de la domestique. Les quatre pièces par étage sont divisées « classiquement » par un corridor placé perpendiculairement au toit. La seconde partie du siècle sera moins prolifique en matière de constructions nouvelles notamment à la suite des conflits qui agiteront l'Église vaudoise à cette période.

---

<sup>10</sup> FONTANNAZ, 1987, p. 231-232.

<sup>11</sup> FONTANNAZ, 1987, p. 245.

*Première moitié du XIX<sup>e</sup> (1801-1850)*  
(Adapté de Fontannaz, 1987)

*Type de Burtigny*  
Burtigny (1809), Vufflens-le-Château (1811)

*Divers*  
Epalinges (1823), Longirod (1827-28)

*Type du Mont*  
Mont-sur-Lausanne (1833), Lucens (1837), Yverne (1837)

*Achats de bâtiments divers*  
Prilly (1824), Ballaigues (1827 ?), Perroy (1833), Villeneuve (1837), Aubonne II (1838), Genolier (1841), Préverenges (1844 ?)

*Seconde moitié du XIX<sup>e</sup> (1851-1900)*

*Constructions / Achats*  
Lignerolle (1859), Le Lieu (1860), Morges II (1862), Syens (1870), Oron-la-Ville (1892)

*XX<sup>e</sup> siècle*

Pauvre en nouvelles constructions, ce siècle se caractérise surtout par une volonté de l'État de se séparer de certains bâtiments inoccupés mais aussi par de très nombreux chantiers visant à sauvegarder et préserver la valeur de ce corpus exceptionnel.

XX<sup>e</sup>

### *Constructions*

Chesières (1911), Château d'Œx II (1926), Crassier (1926), Montreux II (1928), Payerne (1925), Renens (1934), Belmont-sur-Lausanne

### *Achats de bâtiments divers*

Orbe (1909), Chardonne, Montreux I (1967)

## **Et maintenant ?**

Le premier carnet présente alphabétiquement l'ensemble des 131 cures encore propriétés de l'État de Vaud. La majorité d'entre-elles remplissent encore leur fonction première et servent d'habitation principale aux ministres du culte, tandis que certaines sont louées à des particuliers ou plus simplement inoccupées. Elles représentent, avec leurs vastes jardins et dépendances, une sorte d'archétype de la maison idéale pour les citadins avides de nature et d'espace.

Leur valeur en tant que corpus est officiellement reconnue et les cures bénéficient de nombreuses protections destinées à préserver leurs qualités tant patrimoniales qu'architecturales. Ainsi, la plupart des cures sont classées en notes 1 à 2 dans le recensement établi par la Direction générale des immeubles et du patrimoine du Canton de Vaud (DGIP)<sup>12</sup> et bon nombre d'entre-elles figurent dans l'Inventaire fédéral des sites

---

<sup>12</sup> VON BUREN Christine, *Recensement architectural du canton de Vaud*, Lausanne, Section Monuments historiques et archéologie, État de Vaud, Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports, Service des bâtiments, 2002, p 32, disponible à l'adresse URL : [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/themes/culture/patrimoine\\_bati/fichiers\\_pdf/MS\\_Brochure\\_Recensement\\_mai2002.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/culture/patrimoine_bati/fichiers_pdf/MS_Brochure_Recensement_mai2002.pdf), consulté en ligne le 1.11.21.

construits d'importance nationale à protéger ISOS<sup>13</sup> et leurs jardins dans celui du Conseil International des Monuments et des sites ICOMOS<sup>14</sup>.

Étalée sur près de 500 ans, la politique de constructions et d'acquisitions des cures vaudoises est arrivée à un tournant au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Il n'est ainsi plus question de la poursuivre, mais plutôt d'entretenir et préserver les bâtiments en propriété et, le cas échéant, de simplement les placer sur le marché immobilier ou de leur trouver d'éventuelles nouvelles affectations. Ainsi dès les années 1980, une vaste campagne de travaux a permis la rénovation d'une trentaine de cures sous l'impulsion première de l'architecte cantonal Jean-Pierre Dresco puis de ses successeurs<sup>15</sup>. Ces chantiers pluridisciplinaires ont été l'occasion de mettre en pratique de nouvelles théories concernant la restauration du patrimoine bâti, avec des approches architecturales variées où le respect fidèle des travaux du passé s'est souvent confronté au besoin de faire cohabiter « *en bonne intelligence les meilleures créations d'hier, avec les meilleures créations du temps* »<sup>16</sup> afin de bien marquer ce qui relève de la restauration et de la reconversion.

Le début du XXI<sup>e</sup> siècle a également vu naître des polémiques autour de l'avenir de ces bâtiments notamment

---

<sup>13</sup> Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse ISOS et protection des sites construits, disponible à l'adresse URL : <https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/baukultur/isos-und-ortsbildschutz.html>, consulté le 1.11.21.

<sup>14</sup> ICOMOS Suisse, disponible à l'adresse URL : <https://www.icomos.ch/fr/> consulté le 1.11.21.

<sup>15</sup> MARCHAND Bruno, *Architecture et patrimoine : Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal vaudois de 1972 à 1998*, Lausanne, PPUR Presses polytechniques, 2015, p. 249.

<sup>16</sup> MARCHAND, 2015, p. 269-270.

avec le projet de vente, par le canton de Vaud, de 20 cures inoccupées, contrecarré partiellement par une pétition des défenseurs du patrimoine<sup>17,18</sup>. Avec la perte de religiosité que l'on observe en Suisse où l'on estime qu'une « *Église cantonale de moyenne importance perd chaque année l'équivalent d'une paroisse* »<sup>19</sup>, la question de l'utilité des cures se pose un peu de la même manière que celle d'autres édifices religieux, notamment les temples. L'Église réformée envisage ainsi pour ces bâtiments, l'idée de l'usage étendu qui « *recouvre diverses formes de réaffectations, allant de l'utilisation propre plus large à la démolition, en passant par l'usage mixte, la location, la vente* »<sup>20</sup>. Cette question est d'autant plus délicate qu'elle ne pose pas seulement des défis matériels, mais également spirituels et qu'elle concerne l'intérêt public à conserver des lieux de rassemblement pour la communauté. Si par le passé, le sacré, les rituels, l'enseignement religieux jouaient ce rôle de ciment social autour du patrimoine religieux, il est nécessaire de partir à la recherche des caractéristiques premières des cures pour déterminer quel nouveau sens rassembleur il conviendrait de

---

<sup>17</sup> DE TECHTERMANN Denis, « Cures vaudoises des 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, à vendre », *À suivre*, 67, 2015, p. 3-5.

<sup>18</sup> Patrimoine Suisse, « Pétition pour empêcher le démantèlement des cures vaudoises » Communiqué de Presse, 2017, disponible à l'adresse URL : <https://www.patrimoinesuissse-vaud.ch/wp-content/uploads/2018/02/2017.09.08-Pétition-des-cures-Communiqué-de-presse.pdf>, consulté en ligne le 3.11.21.

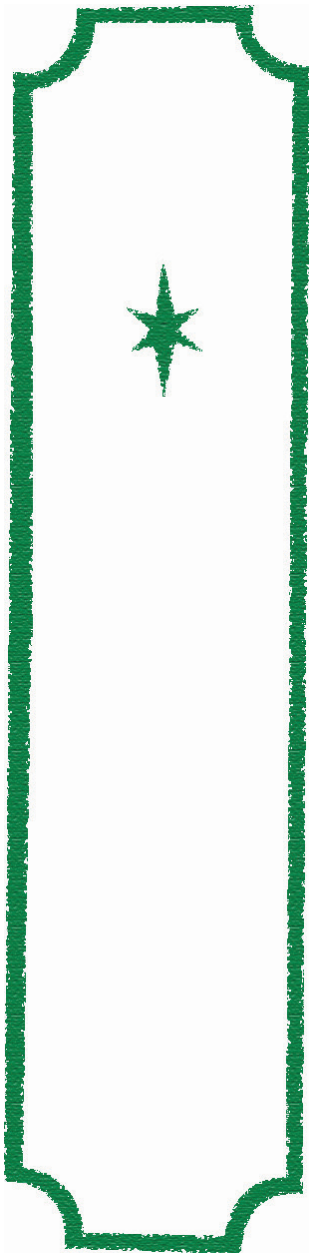
<sup>19</sup> ANNEN Nathalie, « Église cherche nouvelle affectation, pas sérieux s'abstenir », *K+P*, 1, 2016, p. 22.

<sup>20</sup> STÜCKELBERGER Johannes, *Usage étendu du patrimoine religieux. Aide pratique*, Églises Réformées Berne-Jura-Soleure, 2019, p. 4. Disponible à l'adresse URL :

[https://www.refbejuso.ch/fileadmin/user\\_upload/Downloads/Gemeindedienste\\_und\\_Bildung/Kirchenbau/PF\\_PUB\\_Usage-etendu-du-patrimoine-religieux\\_2019.pdf](https://www.refbejuso.ch/fileadmin/user_upload/Downloads/Gemeindedienste_und_Bildung/Kirchenbau/PF_PUB_Usage-etendu-du-patrimoine-religieux_2019.pdf), consulté en ligne le 4.11.21.



leur attribuer pour en garantir une certaine pérennité patrimoniale, architecturale et sociétale.



**Suivez ce chemin...**



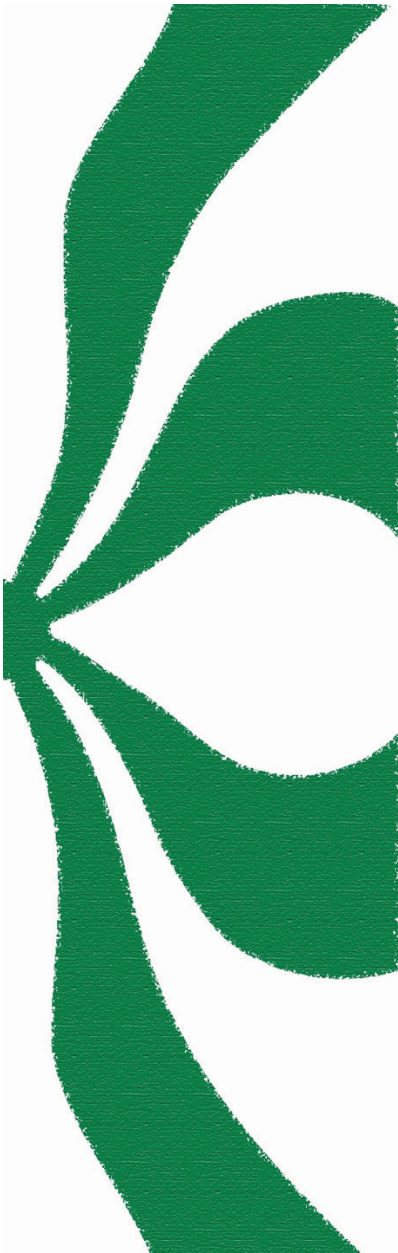
Après cette première approche qui offre une vision globale de ce corpus dans le canton de Vaud, le deuxième carnet invite le lecteur à se rapprocher de ces bâtiments, un peu à la manière dont je les ai moi-même découverts.

Identifier les temples, les maisons isolées à proximité, s'aider des noms de rues, repérer les volets verts et blancs sont autant d'indications qui permettront d'orienter les recherches.

Le lecteur découvrira ainsi, petit à petit, des bâtiments souvent cachés, au premier regard, derrière des haies ou des murs d'enceinte ou ceints de vastes cours, mais qui se laissent toujours approcher une fois poussées les grilles de l'entrée. Il sera alors frappé par la diversité des façades qu'il rencontrera, par les contrastes de matériaux qui habillent et protègent les cures. Pas ou peu de fioritures, une architecture sérieuse voire austère égayée tout au plus de certaines touches de couleur. L'atmosphère qui s'en dégage est empreinte d'une certaine solennité, mais inexplicablement on s'y sent un peu chez soi. Il ne restera dès lors plus qu'à sonner à la porte pour signaler sa présence au pasteur et se voir inviter à y entrer pour un moment d'échange et de partage.

La poursuite de ce voyage prendra corps dans le troisième carnet avec l'analyse détaillée d'un nombre limitée de cures choisies parmi le vaste corpus à disposition.





# Les 12 apôtres



Douze cures ont été retenues pour tenter d'en dégager les caractéristiques fondamentales ou ce qui en constitue l'essence même. Ce choix s'est arrêté au nombre symbolique de 12 qui évoque bien sûr les apôtres. À l'instar de ces derniers, les bâtiments retenus sont divers et ont tous leur caractère propre. Le premier critère ayant conduit à ce choix, parfois cornélien, est simplement le coup de cœur. Une situation particulière, un jardin, une harmonie, un toit majestueux une proportion ont été à l'origine d'une première sélection. Le sentiment que la cure elle-même nous touche pour ce qu'elle exprime simplement en tant qu'édifice remarquable au sein d'une agglomération a donc joué un rôle important dans cette sélection personnelle. Aigle, Arzier-Le Muids, Avenches, Bercher, Bottens, Burtigny, Château-d'Œx, Chexbres, Le Mont-sur-Lausanne, Morges, Montpreveyres et Rossinière serviront donc de cures types pour la suite de ce travail. L'effet coup de cœur, s'il a primé dans un premier travail de sélection a cependant été pondéré par le souci de choisir des cures représentatives des principales époques et types précédemment cités. On retrouve ainsi parmi les 12 élus des bâtiments réaffectés ou réutilisés comme cures, mais également des constructions nouvelles décidées par les autorités de l'époque. Bien que non exhaustif, ce choix permet de traiter les principales caractéristiques architecturales et la typologie de base de la plupart des cures actuelles. Une attention particulière a également été portée à la place que ces édifices occupent dans l'espace avec un choix de cures localisées à la campagne ou en milieu plus urbain. Certaines remplissent toujours leur fonction première, d'autres sont inoccupées. Cette diversité illustre ainsi bien la situation de bâtiments en voie de transition. Enfin, et bien que tous les districts du canton ne soient pas représentés, cette liste limitée



de cures nous semble pertinente pour nous permettre d'en déterminer les principales caractéristiques.

## **Cures et territoire**

Avant d'examiner de manière plus spécifique les 12 cures retenues, il convient d'examiner à plus large échelle, la répartition des cures au niveau cantonal et ce qu'elle implique. Bien que la notion de territoire ne soit pas aisée à définir, il est généralement admis, dans une première approche, que ce dernier « *désigne une portion d'espace appropriée par une collectivité et soumise à son autorité* »<sup>21</sup>. Ainsi, des bâtiments représentatifs de la collectivité (écoles) et du pouvoir politique (administrations) et religieux (temples et cures) s'égrènent sur le territoire vaudois. Au niveau spécifique des cures, ces dernières sont réparties dans l'ensemble des 11 districts du canton. Cette distribution est bien entendu liée à celles des paroisses et des besoins de l'Église. Selon le recensement de juillet 2021, 39% des 302 communes vaudoises hébergent au moins une cure. À la suite des fusions communales de ces dernières années, dix d'entre elles en abritent même deux (8 cas) voire trois (2 cas). Cette réparation spatiale crée une mosaïque, un réseau dense où les communes apparaissent comme connectées entre-elles par l'intermédiaire de ce dénominateur commun que représente ces bâtiments ecclésiastiques. Tout comme les temples, les cures symbolisent « *la présence d'une communauté sur un espace donné* »<sup>22</sup>. La notion de territoire prend alors une forme plus symbolique qui ne s'appuie plus seulement sur « *des limites administratives [...] mais repose sur les interactions des*

---

<sup>21</sup> ADANKPO Olivia *et al.*, « Écrire l'histoire des relations entre lieux de culte et territoires » *Hypothèses*, 1, 18, 2015 p. 195.

<sup>22</sup> ADANKPO, 2015, p. 198.

*acteurs et sur un sentiment d'appartenance* »<sup>23</sup>. Ce dernier naît lorsque l'on s'approprie son territoire, son cadre de vie dans lequel les édifices religieux constituent des marqueurs symboliques forts : « *[le territoire] c'est l'espace qui m'appartient et auquel j'appartiens à mon tour* »<sup>24</sup>. La cure à l'instar du temple est identifiée comme un bâtiment constitutif de la communauté, un repère auquel on peut s'identifier sur l'ensemble du territoire cantonal.

### **Le temple et sa cure**

En passant du territoire à l'échelle communale, nous revenons à nos 12 apôtres dont nous allons tout d'abord analyser le positionnement par rapport aux lieux de culte proprement dit. D'une manière générale, le choix de l'emplacement des cures est d'abord lié à celui des anciens presbytères catholiques, traditionnellement accolés aux églises et aux cimetières<sup>25</sup>. Dès le début de la Réforme, ce voisinage pose cependant rapidement des problèmes d'hygiène et de sécurité, notamment en matière d'incendie. On a donc rapidement le souci de dissocier l'église de sa cure tout en conservant dans la majorité des cas une proximité facilitant le travail des pasteurs. C'est donc essentiellement l'emplacement de l'église existante qui détermine celui de la cure. Dans les douze cas qui nous intéressent, on retrouve ainsi la maison des pasteurs à des distances qui varient entre 0 (Arzier) et 350 m (Le Mont-sur-Lausanne) des temples. Leur orientation géographique par rapport à ces derniers, ne

---

<sup>23</sup> ADANKPO, 2015, p. 197.

<sup>24</sup> BELHEDI Amor, « Territoires, appartenance et identification » *L'Espace géographique*, 4, **35**, 2006, p. 311.

<sup>25</sup> FONTANNAZ, 1987, p. 268.

semble répondre à aucune logique systématique, mais relève plutôt de la configuration des lieux.

Dans une société où la religion joue un rôle important, cette proximité est à l'origine du couple temple - cure qu'il devient dès lors impossible de dissocier. Cette thématique particulière sera d'ailleurs reprise par Jakob-Samuel Weibel (1771-1846) graveur bernois qui immortalisa 96 cures vaudoises et leurs temples en forçant souvent les perspectives pour faire tenir les deux bâtiments sur la même image ! À l'échelon communal, et dans l'imaginaire collectif il se dessine également un processus d'appropriation : comme on s'identifie à son église, on s'identifie à sa cure. Le couple tend à prendre un caractère de bâtiments « collectifs », d'édifices « publics ».

### **La cure et l'agglomération**

À l'exception d'Aigle, Bottens, Bercher et Montpreveyres où les couples temples - cures se trouvent en périphérie, les cures se situent généralement au sein des agglomérations. La cure du Mont-sur-Lausanne occupe un site intermédiaire entre le Grand Mont et le Petit Mont desservant ainsi idéalement ces deux collectivités. Si selon l'adage, l'église est au milieu du village, la cure s'y trouve aussi. Ces deux bâtiments ecclésiastiques forment le cadre familial de la place de l'église « *vers [laquelle] les habitants du village se dirigeaient chaque fois que des événements personnels ou collectifs devaient être célébrés* ». Ces lieux assuraient ainsi « *la cohésion sociale, l'organisation de la solidarité nécessaire avec les plus démunis* »<sup>26</sup>. On s'y réunit, on y discute, on y festoie, très

---

<sup>26</sup> COURCY Raymond, « La place de l'église » in *Sites publics, lieux communs*, Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2000, Disponible à l'adresse URL : <https://doi.org/10.4000/books.msha.15500>, consulté en ligne le 5.11.21.

souvent à l'ombre d'un tilleul. Cet arbre hautement symbolique est emblématique des parvis et on le retrouve encore aux alentours de huit des apôtres traités ici<sup>27</sup>. Il est notamment évoqué par le réformateur Martin Luther comme un arbre de paix et de joie « *Unter den Linden pflegen wir zu singen, trinken und tanzen und fröhlich zu sein, denn die Linde ist uns ein Friede- und Freudenbaum* »<sup>28</sup> et s'impose par sa stature, sa longévité et la forme en cœur de ses feuilles, symbole d'amour<sup>29</sup>.

Que ces bâtiments soient situés au cœur ou un peu à l'écart des agglomérations, ils sont bien desservis par des voies de communication qui permettent aux pasteurs de sillonner leur paroisse pour y répandre la bonne parole et bien sûr aux paroissiens d'assister au culte et de rencontrer leurs ministres. Dans le monde protestant, tous les chemins ne mènent pas à Rome, mais ils conduisent certainement à une cure comme en attestent d'ailleurs les nombreux noms de rues, sentiers dédiés à ces édifices. Ce réseau de places, de dégagements, de rues et routes définit des espaces publics qui comme le précise Thierry Paquot, philosophe de l'urbain, « *mettent en relation [...] des gens qui s'y croisent, s'évitent, se frottent, se saluent, conversent, font connaissance, se quittent, s'ignorent*

---

<sup>27</sup> Arzier, Avenches, Bercher, Bottens, Burtigny (jusqu'en 2018), Château d'Oex, Chexbres, Montpreveyres

<sup>28</sup> REEG Tatiana, « Germany: Linde » in *Cultural Aspects of the trees in selected European countries*, COST Office, European Science Foundation, BELL Simon *et al.*, 2008, p. 31. Disponible à l'adresse URL : [https://www.researchgate.net/publication/271527673\\_Cultural\\_aspects\\_of\\_the\\_trees\\_in\\_selected\\_European\\_countries](https://www.researchgate.net/publication/271527673_Cultural_aspects_of_the_trees_in_selected_European_countries), consulté en ligne le 2.12.21.

<sup>29</sup> PASTOUREAU Michel, *Vert, histoire d'une couleur*, Paris, Édition du Seuil, 2017, p. 83.

*[...]. Ils remplissent une fonction essentielle de la vie collective : la communication »<sup>30</sup>.*

On donne donc à ces édifices, quel que soit leur type, une place privilégiée. À une époque où la religion est une affaire d'état, c'est là également un signe qui entend marquer la présence de l'autorité civile (le pasteur n'est-il pas un employé public ?) aux côtés de l'autorité religieuse représentée par le temple. On distingue de plus les cures des autres édifices publics tels que les écoles et les administrations communales en leur attribuant les couleurs cantonales, d'abord jaune et rouge sous le régime bernois puis verte et blanche à l'indépendance vaudoise, renforçant ainsi l'image d'édifices officiels représentatifs de l'autorité en place. De cette façon, elles investissent aussi le champ de vision des paroissiens et s'inscrivent durablement dans leur mémoire visuelle.

### **Espaces de transition**

À l'exception notable de certaines cures urbaines (p. ex. Morges), la maison du pasteur est indissociable de son environnement immédiat, de sa cour, de son jardin surtout et des vergers, prés, champs, vignes et forêts qui lui sont parfois directement adjoints. L'ordonnement parfait des jardins, très souvent délimités par des murs qui leur confèrent un aspect intime, renvoie l'image d'un univers clos, se suffisant à lui-même « *se rapprochant du jardin utilitaire d'un monastère médiéval, avec ses quatre éléments principaux : jardin*

---

<sup>30</sup> PAQUOT Thierry, *L'espace public*, Paris, Edition La Découverte, 2015, p. 5.

*potager, jardin bouquetier (il fallait des fleurs pour orner l'autel), jardin médicinal et verger* »<sup>31</sup>.

En dehors de toute considération pratique et alimentaire, on peut y lire un souci de préserver une certaine distance avec l'extérieur, un calme nécessaire à l'étude et à la réflexion mais également la volonté de donner l'image d'un monde parfait, maîtrisé, d'une nature au service de l'homme qui la façonne à son image. Le jardin de la cure devient ainsi un endroit qui cultive l'intime mais qui ne se dissimule pas au public car il est également porteur d'un message précis qui doit être vu par le plus grand nombre. Des portes grillagées permettent le coup d'œil du passant et l'accès à cet espace de transition entre la rue, la place de l'église et la cure proprement dite. Ces jardins, dont il est encore souvent nécessaire de franchir le seuil avant de pouvoir pénétrer dans les cures et les vastes cours qui accueillent les visiteurs « *qualifient et caractérisent les lieux, par les émotions qu'ils procurent et les expériences qu'ils permettent* »<sup>32</sup>. Ces espaces régissent les relations entre le monde extérieur et l'intimité du pasteur et de sa famille, entre les univers publics et privés. Souvent clos, ils n'en demeurent pas moins perméables au monde et aux autres.

## **Façades**

Le choix de l'emplacement est une chose, celui de la couleur des volets également mais que donne-t-on à voir, que souhaite-t-on vraiment montrer aux paroissiens au-delà des

---

<sup>31</sup> QUENOT Yvette, « Du jardin de Bernard Palissy au jardin d'Olivier de Serres », in *Albineana, Cahiers d'Aubigné*, 4, 1992. Bernard Palissy (1510-1590). L'écrivain, le réformé, le céramiste, p. 95.

Disponible à l'adresse URL : [https://www.persee.fr/doc/albin\\_1154-5852\\_1992\\_num\\_4\\_1\\_1301](https://www.persee.fr/doc/albin_1154-5852_1992_num_4_1_1301), consulté le 1.12.2021.

<sup>32</sup> ELEB HARLÉ Nicole, « Rôles et significations des espaces de transitions : quelques orientations de réflexions », *Arch. & Comport.*, 9, 3, 1993, p. 413.

jardins parfaitement tenus ? L'État se soucie certainement d'afficher le soin pris à fournir à ses pasteurs une habitation confortable et permanente ainsi qu'un train de campagne à même d'assurer un revenu suffisant. Ce faisant, extérieurement, les cures destinées principalement au logement, se distinguent des autres édifices. Leur position, souvent isolée, les différencie des maisons bourgeoises insérées généralement dans le tissu bâti. En milieu rural, la cure diffère de la maison paysanne dans la mesure où la partie logement est clairement séparée du rural voire totalement indépendante de ce dernier<sup>33</sup>. Enfin, les cures ne présentent pas l'opulence et les décors parfois exubérants des maisons de maître de l'époque et renvoient une image plutôt simple et empreinte d'une certaine austérité. Dans le choix des matériaux, les cures sont bâties essentiellement en maçonnerie à laquelle s'ajoute parfois des extensions réalisées en bois (Rossinière, Arzier p. ex.). Même dans des régions où ce dernier constitue le matériau de construction privilégié, la maçonnerie s'impose. Ainsi, en 1780, la cure de Château-d'Œx est un des seuls bâtiments en maçonnerie de la localité<sup>34</sup>. À de rares exceptions près, les cures sont bâties sur deux niveaux habitables. Elles s'inspirent souvent de l'architecture locale, notamment au niveau de la protection des façades les plus exposées aux intempéries par l'usage de tavillons (p. ex. Arzier) ou de tuiles de protection. Les cures se situent ainsi à une sorte de croisement entre la maison rurale et la maison noble et ne s'imposent pas par des innovations architecturales spectaculaires. Elles n'en constituent pas moins en milieu rural « *l'intrusion d'une architecture*

---

<sup>33</sup> FONTANNAZ, 1987, p. 333.

<sup>34</sup> RAYMOND Denyse, *Les maisons rurales du canton de Vaud, t. 2, Préalpes, Chablais, Lavaux*, Bâle : Société suisse des traditions populaires, 2002, p. 65.

*d'architecte au milieu d'une architecture traditionnelle collective* »<sup>35</sup>.

On y applique les valeurs de l'architecture reformée qui « *se distingue par sa rigueur et sa sobriété. Elle ne cherche pas à se dissimuler, mais pas non plus à s'imposer exagérément. Il semble lui suffire d'être là, et de l'être pour ainsi dire légitimement. [...] Elle cultive le sens de l'essentiel* »<sup>36</sup>. Les principes, chers à l'architecture classique, de bienséance qui exigent « *qu'un édifice n'ait ni plus ni moins de magnificence qu'il n'en convient à sa destination [...]* » et de convenance qui expriment « *l'adéquation entre programme, forme et situation* »<sup>37</sup> semblent appliqués à la lettre par les autorités cantonales. La cure doit remplir sa fonction de logement, répondre à une logique de proportion et de solidité, refléter le statut social de son locataire et « *être dépourvue de tout luxe entraînant des dépenses superflues* »<sup>38</sup>. Ces divers principes se retrouvent dans les façades principales des 12 cures retenues. Celles-ci sont généralement dépourvues d'ornementations autres que certaines peintures simulant la pierre de taille ou celles répondant à des besoins architecturaux comme les encadrements de portes et de fenêtres par exemple. Les cures urbaines de Morges et Avenches dérogent quelque peu à cette règle et présentent quelques éléments décoratifs plus démonstratifs (frontons, avant-corps).

---

<sup>35</sup> FONTANNAZ, 1987, p. 336.

<sup>36</sup> REYMOND Bernard, *L'architecture religieuse des protestants*, Genève, Labor et Fides, 1996, p. 102.

<sup>37</sup> SZAMBIEN Werner, « Bienséance, convenance et caractère », in *Les cahiers de la recherche architecturale. Classicisme*. Marseille, Éditions Parenthèses, 1985, p. 41.

<sup>38</sup> FONTANNAZ, 1987, p. 338.



Les caractéristiques extérieures des cures et l'image qu'elles renvoient sont à l'image du caractère que l'on attribue encore aux vaudois : tout en mesure. Il convient d'être à la hauteur de sa fonction sans être trop démonstratif, être en adéquation avec la religion que l'on représente, ne pas se couper de ses paroissiens et se montrer ouvert aux autres, tout en cultivant son propre jardin au sens propre comme au sens figuré ! Ce faisant, il n'est pas étonnant que ces maisons privées aient acquis un certain capital de sympathie auprès des paroissiens et qu'ils s'y trouvent un peu chez eux. Le caractère extérieur exprimé par ces bâtiments a joué un grand rôle dans la naissance de ce sentiment de propriété commune de bâtiments conçus à l'origine comme des logements privés.



# Franchir le seuil



## La cure, ses habitants et les autres

Dans l'Ancien Régime, la maisonnée des cures est généralement importante. Composée de la famille du pasteur, elle compte également sur des aides extérieures pour la tenue du ménage et la conduite des travaux des champs. Cette domesticité est très souvent logée sur place. Les cures abritent aussi parfois des pensionnaires « *pour s'instruire en vue de la communion* »<sup>39</sup> voire des touristes de passage dans certaines stations à la mode à l'époque. Dans cette société, à l'instar des instituteurs et des syndics, les pasteurs sont des notables, dont « *on [attend] non seulement d'eux personnellement mais aussi de leurs familles qu'elles soient des modèles de comportement social et spirituel dans les localités où elles [sont] installées* »<sup>40</sup>. Ce devoir d'exemplarité est soumis au regard de tous et par l'intermédiaire des domestiques, la vie de la cure est connue de toute la paroisse. Difficile dès lors d'envisager, une vie privée au titre où nous l'entendons de nos jours ! De plus, la cure est un lieu qui voit défiler un grand nombre de visiteurs. Le pasteur occupe des fonctions diverses et variées qui vont de la préparation de ses sermons à celle d'officier d'état civil. Il tient ainsi les registres des naissances, des mariages, des baptêmes, des décès et enseigne le catéchisme. Toutes ces tâches nécessitent un contact étroit avec les paroissiens qu'il reçoit principalement dans sa cure. Cette dernière est également un endroit où s'échangent des points de vue politiques, où s'engagent des débats théologiques et littéraires. Les cures jouent donc

---

<sup>39</sup> PERROCHON Henri, « La vie d'un pasteur vaudois de 1770 à 1800 d'après les comptes de David Gilliéron » *Revue historique vaudoise*, 60, 3, 1952, p. 136.

<sup>40</sup> REYMOND Bernard, *Le protestantisme et ses pasteurs. Une belle histoire bientôt finie ?*, Genève, Labor et Fides, 2007, pp. 55-58.

également le rôle de foyers culturels au niveau local. Pensée à l'origine comme un logement de fonction, un foyer pour la famille du pasteur, elle remplit donc le rôle de lieu de travail, de passage et d'échanges au même titre, sinon plus que le temple.

Les activités des pasteurs ont évolué avec le temps, mais les cures sont toujours habitées de cet esprit d'ouverture et de débat. Les ministres, animateurs, agents sociaux ouvrent leurs portes et jouent toujours un rôle important dans la communauté bien que leur statut ne soit plus aussi prestigieux que jadis.

Ce foisonnement d'activités au sein des cures conduit à identifier le bâtiment à son locataire : la cure c'est le pasteur, un peu comme l'école c'est l'instituteur. Rencontrer le pasteur, se confier à lui, c'est entrer dans son foyer, son intimité, c'est se confronter à son intérieur, « apprivoiser » sa cure. Ce processus renforce encore le sentiment des paroissiens d'être un peu chez eux lorsqu'ils sont dans « leur cure ». Vivre dans une cure pour un pasteur, c'est donc accepter l'autre chez soi, entrer constamment en relation avec l'autre tout en s'attachant à préserver son espace personnel, privatif, son intimité.

Cette caractéristique pose donc la question des limites, des frontières entre espaces privés et publics, entre ce que l'on ne souhaite pas divulguer et ce que l'on souhaite révéler. Elle interroge l'organisation spatiale de ces bâtiments qui ont dû en quelque sorte s'adapter à des fonctions pour lesquelles ils n'étaient pas forcément prévus au départ. Les chapitres suivants seront consacrés à la typologie des cures choisies en examinant les notions d'espaces privés et publics intérieurs et

la manière dont ils interagissent. Ils se focaliseront sur les plans des niveaux d'habitation où ces espaces se côtoient.

### **Et si l'on entrait ?**

Le seuil de la cure, plus encore que la grille qui permet l'accès au jardin, personnalise la frontière entre le monde public et le monde privé. C'est l'interface qui permet l'ouverture ou la fermeture à l'environnement extérieur et aux autres, « *pas encore un dedans, il n'est déjà plus un dehors* »<sup>41</sup>. Franchir le seuil c'est entrer dans l'intimité de celui qui accueille.

Comme nous le verrons plus loin, le passage du seuil donne accès à des couloirs, halls ou vestibules, espaces de transition, entrées de la maison. Dans ces endroits, « *le visiteur, occupe le terrain, un peu plus, est déjà dans la place, tandis que l'hôte s'est avancé d'un degré dans la prise de risque, s'est un peu plus livré au regard de l'autre [...].* » *C'est dans l'entrée que le filtrage, qui a commencé sur le seuil, se poursuit sans pourtant que l'accès à l'intérieur de la maison soit entièrement acquis. [C'est...] le lieu de l'égard, ou plutôt des égards mutuels* »<sup>42</sup>.

Dans les cures retenues, ces espaces sont toujours présents et prennent des formes et des tailles diverses. Ils donnent accès à des couloirs ou des escaliers qui desservent les diverses pièces et étages. Les corridors notamment, moins fréquents dans les maisons rurales de l'époque, permettent « *d'assurer le service quotidien sans troubler l'intimité des*

---

<sup>41</sup> SERFATY-GARZON Perla, *Chez soi. Les territoires de l'intimité*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 116.

<sup>42</sup> SERFATY-GARZON, 2003, p. 116.

*maîtres* »<sup>43</sup> qui eux peuvent passer de pièces en pièces par d'autres accès privilégiés. Ils constituent des lieux de passage, de navigation, de transition entre espaces privés et publics. Des lieux où s'opèrent la mise en disponibilité envers l'autre ou la préparation au repli sur soi.

Quelles sont dès lors les pièces qui s'ouvrent, où restent closes aux visiteurs ? Les couloirs ou vestibules donnent généralement accès à quatre (plus rarement trois) pièces par étage, disposition que l'on retrouve à l'étage supérieur où se situent habituellement les espaces strictement privatifs réservés au coucher et à l'étude. Comme le souligne Monique Fontannaz, il n'est pas toujours aisé de déduire la fonction des diverses pièces à la simple lecture des plans disponibles notamment en raison des nombreuses restaurations successives<sup>44</sup>. On y retrouve toutefois certaines attributions récurrentes dont nous allons examiner les principales ci-après.

### *Le cabinet d'étude*

Cette pièce vouée à l'étude est présente dans toutes les cures. Réservée au travail, elle n'a pas vocation de servir de lieu de réception. Il est toutefois imaginable que le pasteur y reçoive des personnages importants mais de manière sporadique. Chauffées par des poêles et/ou des cheminées à foyer ouvert, bien éclairées, ces pièces confortables sont généralement situées à l'étage, loin de l'agitation des pièces desservies par l'entrée<sup>45</sup>. Ce sont des endroits propices à la

---

<sup>43</sup> ELEB Monique, « La frontière mouvante entre vie privée et vie publique dans la maison » in *Faire ou faire-faire ? Famille et services*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1995, disponible à l'adresse URL : <http://books.openedition.org/pur/23809>, consulté en ligne le 1.12.2021.

<sup>44</sup> FONTANNAZ, 1987, p. 274.

<sup>45</sup> FONTANNAZ, 1987, p. 289.

réflexion, à l'intériorité, chasse gardée du maître des lieux. Ce sentiment est renforcé par l'utilisation fréquente de boiseries hautes disposées sur les parois qui confèrent à la pièce un caractère chaleureux, de cocon douillet propre à cultiver l'intimité.

### *La salle de catéchisme*

Cette pièce spécifique, dédiée à l'enseignement religieux peut être considérée comme un espace public, un lieu de rencontre, d'échange. Contrairement à ce que l'on pourrait croire au premier abord, ces salles ne se rencontrent pas dans toutes les cures et bon nombre d'entre elles en sont dépourvues à l'origine. Lorsqu'elles sont présentes, elles sont alors aménagées dans des locaux non prévus pour cet usage. Le plan de la cure de Chêne-Pâquier de 1786 mentionne par exemple « *l'usage d'une chambre à feu fort humide servant à y recevoir les catéchumènes pour les instruire* »<sup>46</sup>. Il faut attendre le XIX<sup>e</sup> siècle pour que ces salles soient systématiquement aménagées dans les cures mêmes ou dans des dépendances ou ruraux attenants dont les pasteurs n'ont plus l'usage. Dans ce cas de figure, l'entrée est clairement séparée de celle du logement et la frontière entre espace privé et espace public se matérialise de manière bien marquée.

### *La salle à manger*

Souvent contiguë à la cuisine, cette pièce fait office de salle de séjour à l'origine. Chauffée par un poêle à faïence alimenté par la cuisine, c'est la pièce où la famille se tient, « *le centre de la vie familiale* »<sup>47</sup>. Avec l'augmentation du nombre de

---

<sup>46</sup> FONTANNAZ, 1987, p. 135.

<sup>47</sup> FONTANNAZ, 1987, p. 292.



pièces chauffées dans les cures, ce séjour se transforme la plupart du temps en salle à manger. Espace privé « partagé » par la famille, il s'ouvre aux autres de manière limitée, sur invitation uniquement pour y partager un repas avec les gens de passage ou les pensionnaires.

### *Le salon*

Il constitue la pièce de réception par excellence, l'espace public de la cure. « *Espace sociable par définition [...] territoire de la demeure placé par excellence sous le contrôle du maître et de la maîtresse de maison, le salon exigeait des sacrifices financiers et un entretien minutieux pour donner aux habitants, en retour, la satisfaction d'offrir d'eux-mêmes au monde une image de respectabilité [...] et, par là même, d'autorité. Ces raisons font du salon une des traductions spatiales du processus de construction et de consolidation de l'identité sociale de l'habitant* »<sup>48</sup>. On y reçoit donc les visiteurs et les paroissiens, on s'y dévoile, on s'y expose. Si le bâtiment exprime sa respectabilité au travers de son architecture mesurée, le salon par son agencement, son foyer ouvert et par ce qu'il montre est le reflet de ses habitants. Il expose au public ce que le maître de maison veut bien laisser voir de son intimité personnelle. C'est l'endroit où l'on règle les affaires de la paroisse, où le visiteur parfois se met à nu, exprime ses sentiments de joie ou de tristesse. Un lieu d'interactions, d'échanges et de révélation de soi. Avec la salle de catéchisme, c'est la pièce qui identifie le pasteur à sa cure, celle avec laquelle le paroissien est le plus familier, celle qui marque durablement les esprits, celle qu'on s'approprie et qui devient un peu chez soi.

---

<sup>48</sup> SERFATY-GARZON, 2003, p. 122.

## *La cuisine et les locaux de service*

Terminons ce tour d'horizon en évoquant brièvement la cuisine et les divers locaux de service attenants. À l'origine, ces espaces sont réservés aux domestiques qui y dorment parfois. « *Cet office rassemble une domesticité dont une des vertus cardinales est d'être parfaitement efficace et en même temps entièrement capable de se cantonner dans une invisibilité délibérément organisée pour elle* »<sup>49</sup>.

L'accès est limité et les visiteurs ne sont pas invités à y pénétrer tout comme dans les caves et les latrines ou privés. Ces locaux sont des lieux de travail, ou s'échangent tout au plus des nouvelles en provenance du village. De nos jours, on trouve encore souvent les cuisines aux emplacements originels. Leur fonction strictement privée à cependant évolué vers des espaces « *où se parler et manger ensemble se superposent [...] un lieu de réunion du groupe familial, un espace de sociabilité privée et d'intimité qui s'étend aux amis et aux parents proches, en particulier autour de la table, espace festif par excellence* »<sup>50</sup>. On y partage, à la bonne franquette, autour d'un café pris sur le comptoir de la cuisine. Les cuisines sont ainsi complémentaires aux salons et remplissent également, suivant les circonstances, le rôle de lieux de réception de l'autre, des lieux d'interactions entre l'intérieur et l'extérieur.

---

<sup>49</sup> SERFATY-GARZON, 2003, p. 127.

<sup>50</sup> SERFATY-GARZON, 2003, p. 128.

## Les 12 apôtres, cas de figures

### *Aigle*

L'accès à la cure d'Aigle, inoccupée actuellement, nécessite de s'élever par un escalier double pour gagner un perron de pierre et le premier niveau d'habitation construit sur des caves hautes. Cette entrée renforce symboliquement le sentiment d'autorité que dégage le bâtiment. Un couloir central, perpendiculaire au faîte, donne accès à trois chambres et à la cuisine située au nord-est et à l'escalier qui permet de gagner l'étage. Il est fort probable que les pièces situées sur la façade principale ouest aient fait office de salle à manger et de salon car elles sont chauffées et communicantes. L'adjonction d'une partie annexe plus tardive permet un accès séparé à la cuisine, ainsi que l'aménagement d'une chambre supplémentaire équipée d'une cheminée. Disposant d'une entrée séparée, il est possible qu'elle ait servi à l'accueil des gens de passage ou de pensionnaires.

### *Arzier-Le Muids*

Cette cure d'origine médiévale est également inoccupée et a subi de nombreuses transformations. Les plans de 1939 ne permettent pas une lecture claire de la distribution des pièces d'origine. L'entrée donne sur une vaste cour d'accueil. Un couloir étroit permet d'accéder à divers locaux techniques (1 buanderie et 2 caves) et un escalier étroit accolé à la façade sud-ouest dessert l'étage. La pièce située à droite de l'entrée fait office de bureau et s'ouvre sur une salle de catéchisme aménagée au XX<sup>e</sup> siècle dans une ancienne cave et pourvue d'une entrée séparée pour les catéchumènes. Si ces derniers sont accueillis à la cure, on leur ménage des accès réservés

permettant de préserver une nette séparation entre espaces privés et espaces publics.

### *Avenches*

L'accès se fait par le jardin situé au sud-est. L'entrée donne sur un vaste vestibule qui ferme la perspective et l'escalier menant à l'étage. Une pièce centrale plus grande fait office de salon en façade nord-ouest et communique avec deux autres chambres situées sur la même façade. Avenches présente un dispositif double, vestibule-couloir qui contrôle l'accès aux différentes pièces. Le couloir permet de circuler de la cuisine aux dépendances situées dans une aile du bâtiment.

### *Bercher*

On accède à l'entrée par une vaste cours grillagée. Le grand vestibule situé au nord-ouest dessert l'escalier qui mène à l'étage, la cuisine située au sud-est et la grande chambre d'angle de la seconde façade principale. Cette dernière fait office de séjour et certainement de salon de réception, la seconde chambre qui jouxte la cuisine remplissant le rôle de salle à manger. Tout comme à Avenches, le vestibule fait office d'antichambre au salon où l'on est reçu. On note également l'aménagement postérieur, au nord-est, d'une salle dans l'ancien rural dont l'entrée séparée signale un usage réservé certainement à l'enseignement religieux.

### *Bottens*

La partie habitation de cette cure catholique présente un plan carré. L'entrée est située sur la façade principale sud-est et donne accès à un couloir perpendiculaire au faite qui dessert deux pièces à l'avant, la cuisine, la cave et un escalier à l'arrière. La chambre de séjour chauffée qui jouxte la cuisine

fait également office de salle à manger et probablement de réception. La chambre située à droite de l'entrée n'est chauffée que plus tardivement et on imagine mal le curé y recevoir ses ouailles. La transformation du rural permettra d'aménager une petite salle au rez-de-chaussée et une salle de paroisse au premier étage. Ces deux locaux bénéficient d'une entrée séparée de celle du logement principal.

### *Burtigny*

On retrouve le plan carré avec une façade principale orientée au sud-est. Un couloir perpendiculaire au faîte dessert deux pièces de taille identique chauffées par des poêles de chaque côté, la salle à manger à droite et le salon à gauche. À l'arrière, le corridor s'élargit pour donner accès à un escalier, à la cuisine et à un petit local chauffé par une cheminée. Comme dans les cures précédentes, le salon de réception est proche de l'entrée principale. On peut y être reçu sans avoir à traverser toute la maison. La transformation du rural permet l'aménagement d'une salle de catéchisme à l'étage dont l'accès est comme d'habitude indépendant de celui du logement.

### *Château-d'Oex*

Dans cette cure à la montagne, l'entrée principale se fait par la façade sud-ouest, par le jardin. Une volée de marches de pierre mène à un couloir perpendiculaire au faîte et qui traverse toute la maison. En façade nord-est, un second accès est présent. Le visiteur lui est reçu dans le salon à droite de l'entrée principale et qui fait face à la salle à manger. La partie arrière du bâtiment est réservée à l'usage de la cuisine, de l'escalier qui mène à l'étage et à une petite chambre. Une adjonction, réalisée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avec entrée

séparée permettra l'aménagement de diverses salles destinées à l'enseignement religieux et aux activités de la paroisse.

### *Chexbres*

L'accès à cette cure ne se fait par la façade principale au sud-est mais par la façade sud-ouest. On accède ainsi à un vestibule qui dessert un couloir parallèle au faite et qui permet d'accéder aux trois pièces principales du rez-de-chaussée exposées au sud-est et à l'escalier et à la cuisine de taille plus modeste au nord-ouest. Le visiteur est accueilli dans le salon qui s'ouvre directement sur le vestibule, le séjour central et la salle à manger étant d'usage plus privatif.

### *Le Mont-sur-Lausanne*

L'entrée de la cure du Mont est située sur la face est. On y gagne un couloir qui sépare perpendiculairement la cure en quatre unités. La cuisine est située à droite de l'entrée et fait face à la salle à manger qui donne elle-même sur le séjour. Le corridor est traversant et donne accès au jardin à l'ouest. Cette cure se caractérise par la présence d'une seconde entrée réservée aux domestiques et aux catéchumènes et située sur la façade nord. Elle isole la famille du pasteur du va-et-vient des domestiques et renforce l'intimité familiale. Dans ce cas, la salle de catéchisme est intégrée au logis mais le dispositif de double entrée sert de barrière entre les mondes privés et publics.

### *Montpreveyres*

On y retrouve le plan carré si souvent utilisé. La disposition est toutefois moins classique que celles entrevues auparavant. L'accès se fait à l'ombre du majestueux tilleul de la cour sur la

façade nord-est. L'entrée originelle donne sur un hall qui donnait accès aux caves de la cure. Une de ces dernières a été transformé et faisait office de bureau du pasteur où il recevait également les paroissiens. Ce bureau a été transformé en lieu d'accueil pour les pèlerins du chemin de St-Jacques de Compostelle hébergés à la cure. Un escalier mène aux quatre pièces de l'étage. Une annexe aménagée au début du XIX<sup>e</sup> siècle permet aux pèlerins de se réunir dans une petite salle et offre 3 chambres supplémentaires à l'étage.

### *Morges*

La cure urbaine de Morges est atypique dans la mesure où elle se rapproche d'une maison bourgeoise. L'accès principal donne sur la place du temple au nord-est. Un large vestibule donne accès à la salle de paroisse à droite (1935) et à un escalier menant au logement. Le reste du rez-de-chaussée est occupé par des caves et locaux techniques. À l'étage, on trouve les pièces principales et la cuisine en position centrale. Pour y être reçu, il faut franchir un triple dispositif, le vestibule, l'escalier qui mène à l'étage et le couloir.

### *Rossinière*

La partie habitation s'élève sur des caves et écuries qui ont été récemment transformées en salle paroissiale avec accès indépendant du logement. Une galerie de bois et un escalier étroit donne accès au logement du pasteur proprement dit. La galerie protégée des intempéries constitue déjà une sorte d'antichambre au logement, un vestibule extérieur. Une fois la porte franchie un corridor donne accès à la cuisine à droite et au salon à gauche. La salle à manger et le cabinet du pasteur complète l'étage en façade sud-ouest.

## Espaces privés, espaces publics

Comme le souligne la psychologue Yvonne Bernard, « *le besoin de posséder un espace privé est un besoin fondamental de l'homme qui éprouve temporairement et de manière plus ou moins forte [...] la nécessité de prendre des distances, de couper la relation avec l'environnement physique et social* »<sup>51</sup>. Comment, dès lors, maintenir des espaces privatifs, intimes, dans des bâtiments dont une des missions est l'accueil et l'ouverture à l'autre ? Est-il possible d'y « *être seul, tout en étant entouré, dans un espace privé qui est aussi public* »<sup>52</sup> ?

Il se dégage des 12 cures étudiées que les espaces transitoires représentés par les vestibules, halls d'entrée, corridors jouent un rôle important de filtres. Le visiteur est certes « dans la place » comme nous l'avons évoqué plus haut, mais il n'a accès qu'à une portion congrue de l'espace disponible. Ce dernier, de plus, n'est pas un espace de vie familiale mais un lieu de passage. Il ouvre tout au plus quelques perspectives visuelles sur le reste de l'habitation, mais ne dévoile rien de significatif sur la vie familiale. On parle d'entrée, mais c'est également le lieu où l'on prend congé, c'est donc également la sortie ! On s'y retrouve et on s'y sépare en même temps. Peut-on le considérer comme un espace public au sein du bâtiment ? Oui, dans la mesure où c'est un premier lieu de confrontation à l'autre et que son accès est symboliquement ouvert à tous dans le cadre des activités pastorales. Non, car ce même accès n'est pas libre,

---

<sup>51</sup> BERNARD Yvonne, « Les espaces de l'intimité », *Arch. & Comport.*, 9, 3, 1993, p. 369.

<sup>52</sup> ELEB, 1995, p. 178.



on n'y accède que si la porte s'ouvre que si l'hôte accepte de recevoir.

Ce type de dispositif n'est bien évidemment pas spécifique aux cures ni à l'époque où elles ont été construites. Cependant, comparé avec les maisons rurales de l'époque, où l'on est souvent reçu directement dans la cuisine, les entrées des cures dénotent une volonté croissante de la bourgeoisie naissante de préserver son intimité, de ne pas immédiatement se dévoiler à l'autre. Ce souci d'ailleurs est toujours d'actualité et s'est popularisé comme l'ont montré des enquêtes menées à la fin du XX<sup>e</sup> siècle « *Les Français restent très attachés à la notion de sas, qui permet d'éviter que les visiteurs aient directement la vue sur des espaces considérés comme intimes* »<sup>53</sup>.

Dans les cures analysées, les lieux de réception, les salons sont proches de l'entrée qui en constitue l'antichambre. On n'emène pas l'autre à travers tout le logement pour le recevoir, au risque d'annuler l'effet filtrant de l'entrée. Les déplacements de l'hôte sont limités au nécessaire, sans plus. Il est invité à pénétrer dans le lieu de la maison où l'on se dévoile le plus, l'endroit qui comme nous l'avons déjà vu plus haut exprime le statut social et l'autorité du maître de maison. Il constitue le lieu public principal de la cure. De nos jours, ces salons ont souvent été transformés en bureau et servent de lieu de travail ET de réception, le cabinet d'étude de l'étage étant utilisé comme chambre supplémentaire.

Qu'en est-il dès lors des salles de catéchisme susceptibles d'accueillir un plus grand nombre de personnes encore ? Ne remplissent-elles pas un rôle public plus important que le

---

<sup>53</sup> ELEB, 1995, p. 180.

salon de réception situé dans le logement du pasteur ? Dans les cas étudiés, elles se situent souvent à des niveaux différents de celui de l'habitation (Morges, Rossinière, Arzier-Le Muids, Burtigny p.ex.). La frontière entre le monde privé et public est ici plus marquée que dans le cas du salon. On y accède par des entrées séparées et les deux mondes fonctionnent alors indépendamment, en plus ou moins bon voisinage. Leur proximité avec le logement du pasteur peut engendrer des désagréments pour la famille des ministres du culte (bruit, passage, dérangements divers), mais la séparation entre privé et public est tangible. Le catéchumène se rend à la cure, mais pas vraiment « chez » le pasteur dans la mesure où il n'accède pas concrètement à son logement, à son intérieur. Ces salles font fonction d'espaces d'enseignement, quelques heures par semaine. Elles réunissent des gens qui interagissent mais à jour et heures fixes. Elles n'ont pas le caractère « ouvert » que revêt le logement du pasteur auquel on peut s'adresser à toute heure du jour voire de la nuit en cas de besoin. En ce sens, l'accessibilité limitée des salles de catéchisme est similaire à celle des salles de classe de l'école publique.

Les espaces dévolus à la vie familiale tels que la salle à manger ou de séjour, la cuisine sont à considérer comme des espaces privés. Ils sont situés plus en retrait dans le logement et nécessitent le franchissement de seuils supplémentaires. On y reçoit certes, mais dans un cercle limité à la famille et aux amis proches. La confrontation à l'autre est moins inattendue, on y côtoie des connaissances, des amis dans un cadre moins formel que dans le salon dévolu aux visiteurs de la paroisse. Ils relèvent de l'espace privatif familial ou domestique, alors que l'étage avec ses chambres à coucher,

sa salle de bains appartiennent plus encore au domaine de l'intimité personnelle.

Dans les cures, le nombre de pièces important joue également un rôle dans la délimitation des espaces privés et publics. Le cloisonnement et la séparation des diverses chambres facilitent en quelque sorte l'attribution de rôles définis à chaque unité de l'habitation. Les très nombreuses portes vues comme des dispositifs d'ouverture ou fermeture à l'autre jouent également ce rôle de barrière perméable aux deux mondes selon les bonnes volontés du maître des lieux. Les volets, actionnés de l'intérieur, permettent également ce jeu avec ce que l'on veut montrer ou cacher.

On perçoit à travers cette synthèse qu'il est malaisé, par définition, de définir les limites de frontières mouvantes entre espaces privés et publics. « *La chambre est-elle toujours un espace privé ?* » interroge ainsi Monique Eleb, ne faudrait-il pas la considérer comme un endroit de réception intime, de séjour ?<sup>54</sup>. Sans répondre à cette question, l'analyse des cures choisies montre qu'elles ont su préserver le cadre de vie familial des pasteurs par le cloisonnement des espaces dévolus à l'activité privée ou publique. Cette dernière qui a perdu de l'importance au fil du temps est finalement limitée à des espaces, certes confortables, mais somme toute restreints par rapport au volume des bâtiments étudiés. Ces espaces ouverts ont néanmoins contribué à forger et à renforcer encore dans l'esprit des gens l'image de la cure comme celle d'un lieu public où l'on sait que l'on sera reçu, écouté, conseillé.

---

<sup>54</sup> ELEB, 1995, p. 181.



# Conclusion



Caractériser ce qui constitue l'âme, le sens des cures vaudoises était au cœur de ce travail. Cela est une tâche difficile lorsque l'on traite d'un bâtiment unique, ça le devient encore plus lorsque l'on étudie un corpus entier. L'âme d'un édifice se perçoit à travers l'expérience du lieu, l'habitude, la familiarité que l'on éprouve envers lui. Dans les pérégrinations qui ont occupé une partie de cette recherche, certains bâtiments m'ont ainsi parlé immédiatement, d'autres n'ont soulevé qu'un intérêt poli voir mitigé. Dès lors, quels sont les points communs qui relient toutes ces cures entre elles ?

Tout d'abord, il s'agit d'édifices qui s'inscrivent dans un temps long. Pendant près de 500 ans, les habitants-es du canton ont vu ces cures se construire, se reconstruire, évoluer avec eux. C'est également autour d'elles et de leurs temples qu'ils et elles ont développé leurs villes et villages. Ce rapport au temps fixe déjà, dans l'imaginaire collectif, l'image d'édifices qui ont toujours été là. Il alimente la notion de familiarité nécessaire à l'appropriation affective de ces bâtiments.

Un autre facteur important est, à l'échelle vaudoise, « l'universalité » des cures. Elles couvrent encore pratiquement l'ensemble du territoire vaudois et étaient encore plus nombreuses par le passé. Non seulement, ces édifices semblent avoir toujours été là, mais en plus il ne faut pas faire de grands efforts pour les trouver, tant ils occupent le terrain. Et où les trouve-t-on ? Au cœur des communautés, à proximité des lieux de culte, dans des endroits souvent stratégiques de nos villes et villages où ils occupent des places souvent privilégiées. Ainsi, les facteurs, temps, territoire et situation, au service de ce corpus, s'additionnent pour imprégner la mémoire visuelle des paroissiens-ennes.

Cela est d'autant plus marquant que les autorités ont choisi de distinguer les cures grâce à la couleur de leurs volets, ce qui renforce encore leur identité visuelle. Ces bâtiments ne se démarquent pas par une architecture grandiloquente, mais dégagent une certaine force tranquille. Ils s'imposent, en quelque sorte, naturellement dans l'espace bâti. Pris individuellement, ils passeraient peut-être inaperçus, mais la force du nombre renforce leur visibilité.

Mais ce qui définit la cure, ce sont surtout ses locataires, les pasteurs et leur famille qui y vivent et y reçoivent. L'usage du bâti, sa fonction, vient ajouter une dimension religieuse à l'image familière que l'on a du bâtiment. C'est là le sens originel de ce corpus dans lequel la religion fait office de ciment, de liant spirituel entre tous ces bâtiments. Il se dessine ainsi l'image d'édifices que la communauté s'approprie, autour desquels la vie villageoise gravite, de bâtiments finalement « publics ».

La porte y est toujours ouverte, dans le sens où l'on sait que le pasteur est disponible. On s'y sent donc un peu chez soi à toute heure du jour et de la nuit. L'accueil est au centre de la fonction primaire des cures, maisons privées destinées à recevoir l'autre en toutes circonstances. Cette caractéristique dessine donc des espaces publics et privés qui se doivent de cohabiter sous le même toit. Le cloisonnement, l'usage de filtres physiques, de doubles entrées, de niveaux différents permettent cette cohabitation et se retrouvent dans toutes les cures choisies pour cette analyse.

Tous ces éléments font des cures des bâtiments particuliers, porteurs du sens du partage et de la foi. Or, les temps changent, la religion est en perte de vitesse, les liens et les

besoins familiaux des pasteurs évoluent. Les ministres du culte reçoivent moins, se déplacent de plus en plus ou évoluent dans le monde virtuel. L'Église elle-même reconnaît que les cures sont des outils peu adaptés à l'accueil et que les salles de paroisses les ont petit à petit remplacées. À moyen terme, on estime que près de 50 cures ne seront plus revendiquées par l'Église.

Devant ce constat, plusieurs itinéraires peuvent être envisagés. La vente, si elle n'entre plus en ligne de compte pour l'heure pour l'État propriétaire, aboutirait à la perte du corpus et bien sûr à celle du sens qui anime et animait les cures. La location à des privés est souvent citée comme une solution permettant de conserver la maîtrise du foncier et de poursuivre une politique de restauration cohérente. Mais dans ce cas, les bâtiments se ferment au public et une partie importante de la composante des cures serait irrémédiablement perdue. L'importance de la conservation de cet usage public est également souvent évoquée. Ainsi confier la gestion des cures inoccupées à des collectivités, des associations est envisagé comme piste à suivre pour le futur. On y conserverait ainsi la mixité d'usage des anciennes cures, mais le corpus perdrait en lisibilité : ici une crèche, là une bibliothèque, là encore un local social... Difficile de s'identifier à une telle variété d'usage, d'y trouver un sens aussi affirmé que celui porté par la maison du pasteur !

Les cures qui ne trouveront plus d'utilité aux yeux de l'Église, nous l'avons vu, sont réparties sur l'ensemble du canton et occupent des endroits stratégiques au cœur des communautés. Cette opportunité offre une chance unique d'imaginer des bâtiments porteurs d'un nouveau sens rassembleur qui les transformerait par exemple en



ambassadeurs de la collectivité rassemblée autour d'une thématique d'importance. On peut imaginer ici la durabilité, la biodiversité, le climat ou la transition énergétique comme des sujets susceptibles de créer des espaces ouverts de débats et d'échanges. Les vastes jardins, les grands espaces à disposition pourraient y trouver une sorte de réhabilitation dans un processus dynamique de réorganisation et servir de lieux de vie, de formation et de démonstration. Le maintien d'une fonction dédiée pour ces bâtiments renforcerait ainsi également la portée des nouveaux messages dont ils seraient porteurs.

Imaginer une stratégie commune, autour d'un thème complexe tel que l'environnement permettrait par exemple de traiter l'affectation de chaque bâtiment de manière spécifique. L'ancienne cure de A. traiterait par exemple de la thématique de la durabilité, celle de B. voisine et disposant de terrains pourrait aborder les questions liées à la biodiversité. Les thèmes sont différents, le sens est commun, un réseau se met en place. Ceci permettrait ainsi une flexibilité nécessaire dans l'aménagement des cures en fonction de leurs diverses situations géographiques et caractéristiques architecturales.

En conclusion, c'est en identifiant une thématique porteuse de sens, offrant une fonction commune pour l'ensemble des bâtiments à disposition et rassemblant la communauté, que l'esprit de service public, la lisibilité, et par là-même l'âme de ces bâtiments pourra perdurer.



# Bibliographie

## **Ouvrages**

BAUER Olivier, *500 ans de Suisse romande protestante*, Neuchâtel, Éditions Livreo-Alphil, 2020.

FONTANNAZ Monique, *Les cures vaudoises*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 2<sup>ème</sup> édition, 1987.

MARCHAND Bruno, *Architecture et patrimoine : Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal vaudois de 1972 à 1998*, Lausanne, PPUR Presses polytechniques, 2015.

PAQUOT Thierry, *L'espace public*, Paris, Edition La Découverte, 2015.

PASTOUREAU Michel, *Vert, histoire d'une couleur*, Paris, Édition du Seuil, 2017.

RAYMOND Denyse, *Les maisons rurales du canton de Vaud, t. 2, Préalpes, Chablais, Lavaux*, Bâle : Société suisse des traditions populaires, 2002.

REYMOND Bernard, *L'architecture religieuse des protestants*, Genève, Labor et Fides, 1996.

REYMOND Bernard, *Le protestantisme et ses pasteurs. Une belle histoire bientôt finie ?*, Genève, Labor et Fides, 2007.

SERFATY-GARZON Perla, *Chez soi. Les territoires de l'intimité*, Paris, Armand Colin, 2003.

## **Chapitre de livre / article dans ouvrage**

BERNARD Yvonne, « Les espaces de l'intimité », *Arch. & Comport.*, 9, 3, 1993, p. 367-372.

COURCY Raymond, « La place de l'église » in *Sites publics, lieux communs*, Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2000, Disponible à l'adresse URL :

<https://doi.org/10.4000/books.msha.15500>, consulté en ligne le 5.11.21.

ELEB Monique, « La frontière mouvante entre vie privée et vie publique dans la maison » in *Faire ou faire-faire ? Famille et services*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1995, disponible à l'adresse URL : <http://books.openedition.org/pur/23809>, consulté en ligne le 1.12.2021.

QUENOT Yvette, « Du jardin de Bernard Palissy au jardin d'Olivier de Serres », in *Albineana, Cahiers d'Aubigné*, 4, 1992. Bernard Palissy (1510-1590). L'écrivain, le réformé, le céramiste, p. 95. Disponible à l'adresse URL : [https://www.persee.fr/doc/albin\\_1154-5852\\_1992\\_num\\_4\\_1\\_1301](https://www.persee.fr/doc/albin_1154-5852_1992_num_4_1_1301), consulté le 1.12.2021.

REEG Tatiana, « Germany: Linde » in *Cultural Aspects of the trees in selected European countries*, COST Office, European Science Foundation, BELL Simon *et al.*, 2008, p. 31. Disponible à l'adresse URL : [https://www.researchgate.net/publication/271527673\\_Cultural\\_aspect\\_s\\_of\\_the\\_trees\\_in\\_selected\\_European\\_countries](https://www.researchgate.net/publication/271527673_Cultural_aspect_s_of_the_trees_in_selected_European_countries), consulté en ligne le 2.12.21.

SZAMBIEN Werner, « Bienséance, convenance et caractère », in *Les cahiers de la recherche architecturale. Classicisme*. Marseille, Éditions Parenthèses, 1985.

### **Article dans revue**

ADANKPO Olivia *et al.*, « Écrire l'histoire des relations entre lieux de culte et territoires » *Hypothèses*, 1, **18**, 2015 pp. 191-200.

ANNEN Nathalie, « Église cherche nouvelle affectation, pas sérieux s'abstenir », *K+P*, 1, 2016, pp. 22-31.

BELHEDI Amor, « Territoires, appartenance et identification » *L'Espace géographique*, 4, **35**, 2006, pp. 310-316.

DE TECHTERMANN Denis, « Cures vaudoises des 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, à vendre », *À suivre*, 67, 2015, p. 3-5.

ELEB HARLÉ Nicole, « Rôles et significations des espaces de transitions : quelques orientations de réflexions », *Arch. & Comport.*, 9, 3, 1993, p. 409-415.

PERROCHON Henri, « La vie d'un pasteur vaudois de 1770 à 1800 d'après les comptes de David Gilliéron » *Revue historique vaudoise*, 60, 3, 1952, p. 136.

PFLUG Sarah, « Réforme et transformation du paysage urbain dans le pays de Vaud », *Chrétiens et sociétés*, 22, 2015, pp. 7-30.

### **Plaquettes et publications diverses**

BLANC Marcel, *Cures de Villeneuve, Noville, Palézieux*, Lausanne, Publication du Service des Bâtiments, 1993, Disponible à l'adresse URL :

[https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dinf/sipal/fichiers\\_pdf/044\\_Cures\\_du\\_canton\\_de\\_Vaud\\_Cure\\_de\\_Villeneuve\\_Cure\\_de\\_Palézieux\\_Cure\\_de\\_Noville.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dinf/sipal/fichiers_pdf/044_Cures_du_canton_de_Vaud_Cure_de_Villeneuve_Cure_de_Palézieux_Cure_de_Noville.pdf), consulté en ligne le 23.10.2021.

STÜCKELBERGER Johannes, *Usage étendu du patrimoine religieux. Aide pratique*, Églises Réformées Berne-Jura-Soleure, 2019, p. 4.

Disponible à l'adresse URL :

[https://www.refbejuso.ch/fileadmin/user\\_upload/Downloads/Gemeindedienste\\_und\\_Bildung/Kirchenbau/PF\\_PUB\\_Usage-etendu-du-patrimoine-religieux\\_2019.pdf](https://www.refbejuso.ch/fileadmin/user_upload/Downloads/Gemeindedienste_und_Bildung/Kirchenbau/PF_PUB_Usage-etendu-du-patrimoine-religieux_2019.pdf), consulté en ligne le 4.11.21.

VON BUREN Christine, *Recensement architectural du canton de Vaud*, Lausanne, Section Monuments historiques et archéologie, État de Vaud, Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports, Service des bâtiments, 2002, p 32, disponible à l'adresse URL :

[https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/themes/culture/patrimoine\\_bati/fichiers\\_pdf/MS\\_Brochure\\_Recensement\\_mai2002.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/culture/patrimoine_bati/fichiers_pdf/MS_Brochure_Recensement_mai2002.pdf), consulté en ligne le 1.11.21.

## **Communiqué de presse**

PATRIMOINE SUISSE, « Pétition pour empêcher le démantèlement des cures vaudoises » Communiqué de Presse, 2017, disponible à l'adresse URL : <https://www.patrimoinessuisse-vaud.ch/wp-content/uploads/2018/02/2017.09.08-Pétition-des-cures-Communiqué-de-presse.pdf>, consulté en ligne le 3.11.21.

## **Textes officiels**

ETAT DE VAUD, Exposé des motifs et projets de décret accordant au Conseil d'État un crédit-cadre de CHF 5'979'000.- pour financer les travaux de rénovation de 5 cures propriété de l'État de Vaud, mai 2021, 21\_LEG\_77, disponible à l'URL : [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/gc/fichiers\\_pdf/2017-2022/21\\_LEG\\_77\\_TexteCE.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/gc/fichiers_pdf/2017-2022/21_LEG_77_TexteCE.pdf), consulté en ligne le 27.11.2021.

ETAT DE VAUD, Exposé des motifs et projets de décret autorisant le Conseil d'état à vendre 6 cures ne répondant plus à une mission de l'Église évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV) et Réponses du Conseil d'état à l'interpellation Ginette Duvoisin : Vente des cures : quel avenir pour les locataires et quelles mesures seront prises pour conserver la valeur historique de ces bâtiments (15\_INT\_453) et à l'interpellation Vassilis Venizelos – Si l'état n'en a cure, nous oui ! (17\_INT\_022)

## **Sites web et autres ressources électroniques**

BACKUS Irena, « Disputes de religion », in: *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 23.01.2006, disponible à l'adresse URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/017172/2006-01-23/>, consulté en ligne le 06.12.2021.

ICOMOS Suisse, disponible à l'adresse URL : <https://www.icomos.ch/fr/> consulté le 1.11.21.

ISOS, Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse et protection des sites construits, disponible à l'adresse URL :

<https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/baukultur/isos-und-ortsbildschutz.html>, consulté le 1.11.21.

ETAT DE VAUD, Monuments historiques du canton de vaud, disponible à l'adresse URL :

<https://www.recensementarchitectural.vd.ch/territoire/recensementarchitectural/>, consulté le 1.11.21.

### **Sources des illustrations**

Toutes les photographies couleurs sont de Mathilde Linder

#### ***Les 12 apôtres***

[https://lacruautehumaine.files.wordpress.com/2017/08/ob\\_f6933b\\_les-apatres-9.jpg](https://lacruautehumaine.files.wordpress.com/2017/08/ob_f6933b_les-apatres-9.jpg), consulté le 23.11.2021.

#### ***Les gravures de cures en couleur***

Jakob-Samuel Weibel, Musée historique de Lausanne

<https://www.lausanne.ch/apps/museris/?keywords=Weibel&page=3&sort=pertinence>, consulté le 1.12.2021.

#### ***La gravure de la cure du Mont-sur-Lausanne***

FONTANNAZ Monique, *Les cures vaudoises*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 2<sup>ème</sup> édition, 1987, p. 14.

#### ***Photographies noir blanc***

BORNAND Claude dans FONTANNAZ Monique, *Les cures vaudoises*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 2<sup>ème</sup> édition, 1987.

Cure de Bottens vers 1900. Disponible à l'adresse URL :

[https://www.delcampe.net/static/img\\_large/auction/000/848/643/535\\_001.jpg](https://www.delcampe.net/static/img_large/auction/000/848/643/535_001.jpg), consulté le 1.12.2021.

## **Plans des cures et base des plans de situation**

ETAT DE VAUD, Direction générale des immeubles et du patrimoine  
- DGIP

ETH LIBRARY, Institute of Cartography and Geoinformation, ETH  
Zurich, 2018, disponible à l'adresse URL: <https://geovite.ethz.ch>







# Entretiens

## Le pastorat

Dans le but de mieux cerner le ressenti des habitants des cures, un questionnaire (voir annexe) a été envoyé à cinq pasteurs-es vaudois qui y ont répondu par courriel ou lors d'entretiens téléphoniques qui se sont déroulés durant le mois de décembre 2021. Les paragraphes suivants résument la teneur des propos émis. Dans un souci d'équité, l'anonymat des répondants a été préservé. Tous les interlocuteurs retenus habitent actuellement dans une cure. Certains ont l'expérience de huit cures, d'autres d'une seule. Au total, ils ont habité dans 16 cures vaudoises différentes au cours de leurs carrières respectives. Cela représente plus de 10% du corpus actuel.

En matière d'avantages et de points positifs, la proximité de la cure avec les paroissiens, le temple et la salle de paroisse est citée dans toutes les réponses. Le pasteur W. apprécie de loger dans des lieux clairement identifiés à la fonction pastorale et se fait un point d'honneur à ce que les gens se sentent « *un petit peu chez eux* ». Les grands espaces à disposition sont également perçus comme un plus pour la vie familiale. Ils permettent d'avoir un bureau à domicile et offre des capacités d'accueil importantes. La pasteure A. mentionne le cachet particulier de ces bâtiments avec leurs boiseries et leurs poêles. Les jardins sont également souvent plébiscités, notamment par les familles avec enfants. Finalement, on apprécie le logement fourni qui évite de fastidieuses recherches lors de changements de postes et qui offre un loyer plafonné pour des objets au cachet indéniable.

Les points négatifs les plus souvent cités sont le chauffage et le manque d'isolation. Le pasteur B. évoque « *des gouffres énergétiques* » et la difficulté d'être cohérent écologiquement dans de tels bâtiments. Si le loyer est plafonné, les frais de

chauffage sont très élevés. Les grandes surfaces engendrent des travaux d'entretiens ménagers conséquents et le côté vieillot de certaines cures conduit à des dysfonctionnements divers et réguliers qui ne sont pas toujours pris en charge par la DGIP. Deux pasteurs évoquent la difficulté d'entretenir des grands jardins qui, de plus, n'offrent pas toujours suffisamment d'intimité familiale. À propos des jardins, nous avons remarqué lors de nos déplacements que ces derniers étaient effectivement souvent négligés par les locataires. Finalement, si le fait d'avoir son bureau à la maison présente des avantages, il n'est pas toujours facile de distinguer travail et famille. La cure est reconnue comme un lieu de charité chrétienne et les sollicitations financières sur le pas de la porte familiale sont nombreuses.

Le Pasteur W. relève la parfaite adéquation de sa cure comme lieu de vie et de travail. La cour offre un vaste parking aux nombreuses personnes qu'il reçoit. Les espaces disponibles lui permettent d'instaurer une véritable dynamique communautaire autour de repas, séances de prières... Tous relèvent l'avantage de disposer de grands bureaux nécessaires à l'accomplissement de leur travail à l'exception du pasteur B. qui trouve sa cure inutilement grande. Le pasteur C. relève lui le manque d'isolation sonore entre espace public où il reçoit et la partie privative.

En ce qui concerne la séparation entre partie privée et publique, les salles paroissiales sont en principe bien séparées du logement du pasteur. Leur location pour certains événements pose parfois quelques problèmes de cohabitation. Le pasteur D. remarque que « *dans les deux cures où j'ai habité, le bureau se situait tout de suite après la porte d'entrée, donc la séparation était correcte* ». Le pasteur B. signale que les gens

passent chez lui chercher la clé de la salle de paroisse située à 10 m de la cure mais qu'ils n'entrent pas chez lui. Il déplore que la cure (combles), au fil du temps, ait servi d'espace de stockage pour la paroisse et ses prédécesseurs, ce qui ne garantit pas vraiment la privacité. Enfin, le pasteur W. précise qu'il ne met pas vraiment de barrières entre espace privé et public au sein des cures qu'il a occupé. On remarque ici que la notion de séparation entre ces deux mondes est fortement dépendante des locataires. Certains souhaitent préserver leur vie privée en n'accueillant que peu de monde dans la partie logement au profit des salles paroissiales séparées, d'autres ne s'en formalisent pas du tout et font de la cure un espace plus ouvert à l'extérieur.

Sur la signification d'habiter dans des bâtiments historiques, un seul pasteur répond qu'il y est indifférent. Les autres estiment avoir une grande chance de pouvoir y vivre, de pouvoir ainsi assurer une continuité avec le passé. Ils ont le sentiment de s'inscrire dans l'histoire au travers d'une forme de visibilité. Le logement du pasteur n'est pas anodin pour la communauté, il est une image de transmission de la foi, la trace physique d'une longue histoire porteuse de sens et de racines. La cure fonctionne comme témoin de l'héritage chrétien et spirituel du canton qui a apporté des choses fondamentales en termes de valeurs.

Un seul des pasteurs se réjouit de quitter sa cure prochainement. Il souhaite ainsi s'affranchir de l'obligation de déménager dans une nouvelle cure à chaque changement de d'affectation et éviter ainsi une certaine pression sur sa vie familiale. Un autre en revanche regrette de devoir abandonner sa cure en raison de sa prochaine retraite. Seul le prix du

chauffage pourrait pousser les autres à chercher d'autres alternatives.

Concernant la perception du public, la pasteur A. estime que la plupart des gens ignorent aujourd'hui ce qu'est une cure et ce qu'on y fait, tandis que son collègue W. estime que la cure est encore clairement identifiée comme le lieu où vit le pasteur et où l'on peut venir sonner. Pour le pasteur C., c'est plus une question de générations « *pour la mienne et celle d'avant c'est un lieu qui signifie encore quelque chose* ». Le pasteur B. estime que la cure est surtout connue des mendiants « *ils savent ce que signifient les volets verts* » et regrette les dérangements constants. Le même pasteur estime d'ailleurs qu'il ne serait plus nécessaire que l'église occupe encore ces bâtiments, avis partagé par un de ses collègues qui évoque des bâtiments peut-être pas très adaptés aux jeunes familles. En revanche, deux autres locataires défendent ardemment l'idée de maintenir une présence de l'église dans les cures qui offrent une visibilité réelle et symbolique. L'un d'eux estime même que ce serait une catastrophe de perdre ces outils de travail au centre de la communauté.

Enfin, au niveau de l'avenir que les pasteurs imaginent pour leurs cures, c'est du côté de l'efficacité énergétique qu'il faut regarder. « *Idéalement ? un logement équipé pour être autonome au niveau énergétique* » mentionne ainsi le pasteur W. Le pasteur B. imaginerait une cure moins grande constituée de deux appartements. La location est également évoquée, même si elle connaît des contraintes liées à la protection des bâtiments historiques. Les pasteurs imaginent surtout des bâtiments d'utilité publique, qui auraient un sens, des bâtiments qui favoriseraient la vie communautaire, le

social. Le pasteur W. souligne toutefois que pour les cures réaffectées et mises en location ou en vente, l'aspect symbolique est totalement perdu et il n'imagine pas comment il pourrait être maintenu.

## **L'Église évangélique réformée vaudoise**

Pour connaître la position de l'Église évangélique réformée vaudoise (EERV) concernant les cures, j'ai rencontré M. Vincent Guyaz, vice-président du Conseil synodal, qui a bien voulu répondre à mes questions lors d'un entretien qui s'est déroulée le 11.11.2021.

Durant cet entretien M. Guyaz, lui-même pasteur à Bercher, a rappelé que l'EERV compte 260 collaborateurs dont 203 à plein temps. Le canton de Vaud compte 83 paroisses et l'EERV a besoin dans l'idéal d'une cure par paroisse. Cela signifie que sur les 131 cures du canton de Vaud, près de 50 ne sont pas jugées indispensables pour l'EERV. L'énergie du synode se déplace vers les nouveaux canaux de communication. En termes de visibilité, la cure appartient à un autre temps. Depuis 2010-2012, l'obligation d'habiter la cure de la paroisse est devenue de plus en plus difficile à tenir et l'EERV ne souhaite plus vraiment se battre pour les conserver à tout prix. Pour M. Guyaz, les cures sont devenues moins attractives par leur état général, la complexité de leur entretien et elles ne participent plus vraiment à la vie sociale des paroisses. À ce titre, les salles paroissiales ont pris plus d'importance et de nombreux entretiens ont directement lieu chez les privés, notamment pour les mariages, les enterrements et les baptêmes.

En termes de loyers, les pasteurs bénéficient d'un rabatement de 22% mais avec les charges importantes liées

au chauffage, les tarifs de location sont moins attractifs que par le passé. Régulièrement les pasteurs sont tenus de déménager, de changer de paroisse. M. Guyaz concède volontiers que si l'EERV se détache des cures, ses pasteurs perdront beaucoup en mobilité ce qui pourrait devenir problématique. Lorsque une cure n'est pas louée à un ecclésiastique, le bail est transféré dans le domaine privé pour une durée de 5 ans. Passé ce délai, l'EERV peut la réclamer en cas de besoin. Pratiquement une cure « perdue » n'est jamais réclamée en retour. La location à des privés n'est pas toujours aisée, notamment lorsque les salles paroissiales jouxtent la cure, ce qui peut engendrer des problèmes de voisinage.

En cas de vente par le canton, la commune ainsi que la paroisse bénéficient normalement de la priorité. À Chavannes, par exemple, la paroisse a racheté la cure pour la transformer en lieu de solidarité avec des bureaux, mais ces cas sont relativement rares. Selon M. Guyaz, les besoins de communes ne sont pas assez pris en compte. Ces dernières ont la charge de l'entretien des locaux paroissiaux qui font parfois partie des cures, mais la complexité de certaines opérations de maintenance dans ces monuments historiques fait office de frein. Par conséquent de nombreuses salles paroissiales sont souvent très vétustes.

En résumé, pour l'EERV, les cures évoquent encore un statut que les pasteurs n'ont plus ou ne représentent plus vraiment. Les paroissiens représentent moins de 20% de la population et la signification de ces bâtiments se perd. M. Guyaz estime tout de même qu'il est important pour l'EERV de conserver les cures historiques particulièrement importantes comme celle de Romainmôtier par exemple, située en face de



l'Abbatiale. Ce constat confirme que près de 40% des cures actuellement en main du canton de Vaud, ne seront à moyen terme plus revendiquées par l'EERV pour loger ses pasteurs. La question du devenir de ces bâtiments est donc plus ouverte que jamais.

## **Le propriétaire**

J'ai également eu l'occasion de m'entretenir le 26.11.2021 avec MM. Laurent Amez-Droz et François Silva du Canton de Vaud, respectivement Chef de la direction de l'immobilier et du foncier - DIF et chef de projet et architecte à la DGIP.

Ces derniers m'ont rappelé que suite à une décision du Grand Conseil, l'État de Vaud avait renoncé aux ventes de cures bien que ce poste soit déficitaire. Les politiques ont tout de même décidé d'allouer récemment un crédit de près 6 millions de francs pour rénover les cures de Bière, Dommartin, Romainmôtier, Rougemont et Vuflens-le-Château. Les travaux doivent notamment contribuer à diminuer la facture énergétique de ces bâtiments et conduire à la rénovation des toitures, façades, aménagements extérieurs et installations techniques. Dans son exposé de motif, le Conseil d'État précise même que « *le réseau dense des cures vaudoises représente un témoignage historique de première importance [...] De nombreuses cures constituent en outre, pour elles-mêmes, des monuments d'un grand intérêt patrimonial que le Conseil d'État estime important de conserver, entretenir et rénover* »<sup>55</sup>. Mes interlocuteurs m'ont toutefois rappelé que si l'EERV se désengage des cures, ces dernières n'auront plus

---

<sup>55</sup> ETAT DE VAUD, Exposé des motifs et projets de décret, 21\_LEG\_77, mai 2021.

d'utilité immédiate pour le Canton qui devra alors leur trouver de nouvelles affectations. Or, avec le scénario envisagé par l'EERV, le nombre de cures à réaffecter va prendre l'ascenseur à moyen terme. À ce stade, il ne semble pas que le Canton ait établi une stratégie claire en la matière même s'il précise qu'il « *privilégie [...] lorsque cela est possible une densification de l'occupation de ses cures [pour répondre] au besoin accru de logements dans le canton* »<sup>56</sup>. L'exemple de la cure d'Arzier-Le Muids a été cité comme « *cure sacrifiée* » dont personne ne sait réellement quoi faire et qui reste désespérément vide.

Au niveau des rénovations, la conservation ou la transformation des planchers est un problème fondamental. Il n'est en effet pas aisé de conserver ces structures si l'on souhaite transformer une cure en plusieurs appartements pour des raisons de confort sonore notamment. La question énergétique est également centrale. L'utilisation de crépis et de fenêtre isolants pose des problèmes de condensation et crée de conditions trop hermétiques. Les principales améliorations énergétiques visent donc à maximiser l'isolation des combles par des panneaux d'isolation de 22 à 23 cm.

## **Patrimoine Suisse**

Ces questions d'interventions sur des bâtiments souvent classés interpellent les défenseurs du patrimoine dont j'ai rencontré le 5.11.2021, le vice-président de la section vaudoise, l'architecte Alexandre Antipas de Lausanne.

Ce dernier m'a rappelé que Patrimoine Suisse considère la vente des cures comme une solution de facilité et que l'État

---

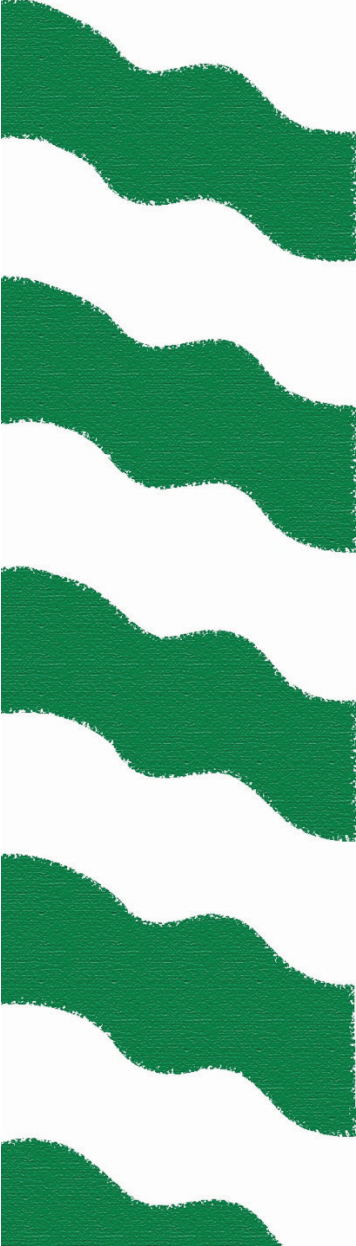
<sup>56</sup> ETAT DE VAUD, Exposé des motifs et décrets, 128, mars 2019.

doit s'en abstenir, du moins pour les 110 cures historiques (1536-1845). Elles constituent un ensemble dont il ne faut pas envisager la dispersion sous peine d'une importante perte patrimoniale et historique. De plus, l'État ne peut se permettre de brader ses biens culturels d'un côté et vanter la qualité de son patrimoine de l'autre.

Ce corpus a permis, « *sous l'ère Dresco* », de tester de nouvelles techniques de restauration, de tester des matériaux dans une approche pluridisciplinaire. Les erreurs commises ont servi à améliorer les techniques et ont également servi pour d'autres monuments historiques. Tout cela a pu se réaliser sous le patronage de l'administration et de manière cohérente mais ne pourrait s'envisager en cas de dispersion du corpus en mains privées.

La vente des cures entrainerait la perte de bâtiments qui ont structuré et marqué les villages. La privatisation engendrerait la multiplication de haies, clôtures destinées à se protéger des regards, les jardins d'une grande valeur historique et patrimoniale seraient ainsi profondément transformés en jardins d'agrément.

Patrimoine Suisse favorise la location au besoin. Celle-ci permet de conserver la maîtrise de l'usage et des travaux. Il n'en demeure pas moins que certaines de ces cures restent vides. L'idéal pour l'association serait de trouver des usages qui profitent à la collectivité (crèches, de locaux communautaires...). Des modèles mixtes pourraient également être envisagés en faisant participer les communes aux loyers. Les besoins de ces dernières ne sont peut-être pas assez pris en compte ou assez relayés auprès des services cantonaux.



# Annexe



## **Questionnaire à l'attention des pasteurs sur l'usage des cures vaudoises**

### **Question 1)**

Quelle est votre expérience en matière de logement dans les cures vaudoises ? Habitez-vous encore dans un tel bâtiment ? Si non expliquer brièvement pour quelles raisons principales. *Citer ici le nombre d'années de location, le nombre de cures habitées, leur localisation.*

### **Question 2)**

Quels sont en quelques lignes les aspects positifs, les avantages que vous avez retirés de votre (vos) expériences de locataires de cures ?

### **Question 3)**

Quels sont en quelques lignes les aspects négatifs, les contraintes que vous avez rencontrées lors de votre (vos) expériences de locataires de cures ?

### **Question 4)**

Comment jugeriez-vous l'adaptation de ces bâtiments à la réalisation de vos tâches quotidiennes ?

### **Question 5)**

Comment gérez-vous le fait de loger dans une cure et en même temps d'y partager des espaces avec vos paroissiens ? Y'a-t-il une claire séparation entre espaces privés et espaces « publics » dans les cures que vous connaissez ?

### **Question 6)**

Que représente le fait pour vous d'habiter dans ces bâtiments chargés d'histoire ?

**Question 7)**

Si vous aviez le choix, préféreriez-vous habiter un logement plus moderne, éventuellement plus éloignée de votre ministère ?

*Préciser votre réponse.*

**Question 8)**

Pensez-vous que la cure est encore perçue comme un lieu de foi et d'échange ou le public a-t-il perdu le chemin qui mène chez vous ?

**Question 9)**

Pensez-vous qu'il soit encore nécessaire que l'église occupe ces édifices ?

**Question 10)**

Quel avenir idéal imagineriez-vous pour votre cure ?

**Question 11)**

En cas de réaffectation de ces bâtiments, quels sont les solutions que vous privilégieriez pour que perdure l'esprit ou la symbolique de ces bâtiments ?

**Autres commentaires généraux notamment**

*N'hésitez pas ici à évoquer des aspects qui n'ont pas été abordés dans les questions ci-dessus et qui vous semblent importants par rapport à l'usage et/ou à la symbolique de ces bâtiments*

Un grand merci à celles et ceux qui ont accompagné  
ce travail et qui m'ont constamment soutenue et  
motivée à le mener à bien.

Merci à M. Alexandre Blanc et Mme Nicole Nay pour  
leur suivi et critiques constructives.

Merci à toutes les personnes qui m'ont accordé  
de leur temps et qui sont citées dans ce travail.

Merci à DOM Architectes associés  
qui m'ont donné le goût des cures.

Merci à KCOP pour leurs précieux  
conseils et bonne humeur.

Merci à ma famille pour tout le reste !







